



الشركة الوطنية للصناعة و المناجم
SOCIÉTÉ NATIONALE INDUSTRIELLE ET MINIERE

Rapport de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise

2024



Table des matières

Mot de l'Administrateur Directeur Général.....	6
Mot du Directeur de l'Environnement et de la Sécurité (DES).....	8
I. Présentation de la SNIM.....	11
II. Notre Engagement Durable : Parties Prenantes, Matérialité et Responsabilité.....	33
1. Nos parties prenantes au cœur de notre chaîne opérationnelle.....	34
2. Les engagements RSE de la SNIM et les sujets matériels.....	40
3. L'engagement de la SNIM en faveur des Objectifs de Développement Durable (ODD).....	41
III. Notre empreinte, témoin de notre engagement pour le développement durable.....	43
1. Protéger notre environnement.....	46
2. Le progrès social au cœur de la transformation durable.....	63
3. Gouvernance et développement économique.....	98
Annexes.....	107
Annexe 1 : Contribution de la SNIM aux Objectifs de Développement Durable.....	109
Annexe 2 : Indice de contenu GRI.....	113

SIÈGE SOCIAL:

BP 42
Nouadhibou, Mauritanie
Tel: +222 45 74 10 43
Fax : +222 45 74 53 96
E-mail: contact@snim.com www.snim.com

SUCCURSALE DE PARIS:

7, rue du 4 Septembre-
75002 Paris - France
Tel: +33 1 42 96 80 90
Fax : +33 1 42 96 12 26
E-mail: info@snim.com

ممثلية باريس

7 شارع 4 سبتمبر
75002 باريس - فرنسا
هاتف: 0033142968090
فاكس: 0033142961226
البريد الإلكتروني: info@snim.com

المقر الرسمي

ص. ب: 42
نواذيبو - موريتانيا
هاتف: 0022245741043
فاكس: 0022245745396
البريد الإلكتروني: contact@snim.com

A propos de ce rapport

Au fil des années, la SNIM a systématiquement renforcé son approche en adoptant des normes de qualité et de responsabilité reconnues à l'échelle internationale. En 2005, l'obtention du certificat ISO 9001 a marqué le début de son engagement envers l'excellence opérationnelle. En 2011, ce fut au tour de son système de management environnemental d'être reconnu en obtenant le certificat ISO 14001, témoignant ainsi de son engagement en faveur de la protection de l'environnement.

En 2014, la SNIM a franchi une étape importante en publiant son premier rapport RSE, matérialisant ainsi son engagement de transparence envers ses parties prenantes.

Engagée, désormais, dans une démarche globale de responsabilité sociétale des entreprises (RSE), suivant la norme ISO 26000, la SNIM n'entend pas s'arrêter en si bon chemin, notamment avec son label engagé RSE (AFNOR), niveau confirmé. Ce label atteste de la maturité et de la cohérence de ses pratiques durables.

Rédigé selon les normes GRI (Global Reporting Initiative), le Rapport RSE 2024 s'inscrit dans cette démarche de responsabilité et de transparence.

En effet, le référentiel GRI offre une vision holistique des enjeux sociaux, environnementaux et économiques de l'entreprise, conformément aux attentes internationales en matière de reporting responsable.



SNIM : Vers un leadership minier responsable



Mohamed Vall MOHAMED TELMIDY
Administrateur Directeur Général

Guidée par ses valeurs de responsabilité, de transparence et de durabilité, la SNIM satisfait, de nouveau, à son engagement vis à vis des parties prenantes, en ce qui concerne le partage des données, en mettant leur disposition son rapport sur la RSE pour l'année 2024.

Le renouvellement de nos certifications pour la qualité, pour le management de l'environnement et pour la responsabilité sociétale témoigne de la rigueur de notre volonté d'excellence et de durabilité qui sont au cœur de notre stratégie.

A cet égard, l'ambition affichée dans le programme stratégique d'entreprise est double : consolider le rôle de la SNIM dans la valorisation du secteur minier du pays et en faire un hub minier régional. Cette nouvelle dynamique vise notamment à valoriser pleinement le potentiel minier de la Mauritanie, dans un contexte en constante évolution.

Conscients de notre responsabilité face aux défis climatiques, nous travaillons à l'élaboration d'une stratégie de décarbonation en vue de contribuer aux efforts nationaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Avec la mise en service d'une centrale solaire de 12 MW à Zouerate, nous disposons désormais d'une capacité installée de 19,4 MW d'énergie renouvelable.

Suivant la volonté d'inscrire la SNIM dans une trajectoire résolument tournée vers l'avenir et l'innovation durable, la recherche de pistes d'innovation énergétiques a été marquée par la signature d'un memorandum d'entente avec la société CWP en vue du développement d'un projet de production d'hydrogène vert.

Autant nous sommes engagés à développer et à pérenniser nos activités industrielles, autant nous sommes également déterminés à renforcer notre ancrage communautaire historique, contribuant ainsi à l'amélioration des conditions de vie et à la cohésion sociale. Pour ce faire,

nous investissons toujours plus dans le développement local, en aidant les populations riveraines des zones minières à accéder aux services sociaux de base : la santé, l'éducation, l'agriculture, la culture, l'eau, l'électricité...

A l'échelle nationale, la SNIM confirme d'avantage son rôle de locomotive de l'économie mauritanienne:

- 29% des exportations nationales,
- 6% du PIB,
- et 11% des recettes de l'État.

En effet, notre ambition est de bâtir une croissance minière durable, inclusive et porteuse de sens, au service du pays, de nos communautés et des générations futures.

Pour ce faire, nous continuerons à transformer notre potentiel en valeur partagée, pour une SNIM toujours plus responsable, innovante et solidaire.



Ismail EL HACEN
Directeur de l'Environnement
et de la Sécurité (DES)

L'année 2024 marque une étape majeure dans la trajectoire RSE de la SNIM, avec des avancées concrètes et structurantes qui reflètent notre volonté constante de conjuguer performance économique et impact social positif.

Le renouvellement de notre certificat RSE vient couronner les efforts soutenus déployés au cours des trois dernières années, témoignant de l'engagement fort de notre entreprise en matière de responsabilité sociétale.

Fidèle à son statut d'acteur national engagé, la SNIM consolide son modèle d'investissement centré sur les infrastructures productives et sociales, au bénéfice direct des communautés des zones minières. Qu'il s'agisse de projets structurants ou d'initiatives de proximité, notre action repose sur une conviction profonde : le développement minier n'a de sens que s'il est partagé, inclusif et durable.

Investir durablement dans le bien-être collectif

En 2024, un budget conséquent a été alloué au développement communautaire, couvrant des domaines essentiels tels que la santé, l'éducation, l'agriculture, la culture et l'accès à l'eau. Cet engagement s'est concrétisé à travers des actions tangibles : soutien aux établissements scolaires, colonie de vacances d'Agadir, fête des mineurs, ainsi que l'appui aux activités de l'ASC SNIM et au festival des villes minières. Autant d'initiatives qui renforcent l'ancrage territorial et humain de notre entreprise.

Notre politique RSE intègre également la santé et le bien-être au travail comme piliers essentiels. En 2024, notre participation au Salon Medex, ainsi que le renforcement de nos structures de santé, illustrent notre engagement croissant dans la prévention des risques professionnels. Cette dynamique a été consolidée par la mise en place d'un Système de Management de la Santé et de la Sécurité

au Travail (SMSST) conforme à la norme ISO 45001, garantissant un cadre de travail sûr, respectueux et protecteur pour l'ensemble de nos collaborateurs.

À travers l'ensemble de ces actions, la SNIM réaffirme sa volonté de rester un moteur du progrès collectif, en consolidant les bases d'un développement équitable, humain et durable.

Parce que le développement minier doit profiter à tous, nous continuerons à œuvrer aux côtés de nos parties prenantes pour faire de notre engagement une source de valeur partagée et de prospérité durable.



I. PRÉSENTATION DE LA SNIM

Les normes GRI

GRI 2 General disclosure:

- *Présentation de l'entreprise*
- *Les sites*
- *Les produits*
- *Les clients*
- *La gouvernance*

I. PRÉSENTATION DE LA SNIM

1. Qui sommes-nous ?

La SNIM, Société Nationale Industrielle et Minière, est une entreprise minière mauritanienne spécialisée dans la recherche, l'exploitation, le traitement et la commercialisation du minerai de fer. Elle gère l'intégralité de sa chaîne d'opérations, de la recherche géologique à la com-

mercialisation. Cela inclut l'exploitation, la production d'eau et d'électricité, la maintenance et le transport du minerai de fer depuis les gisements de Zouerate jusqu'au port de chargement de Nouadhibou.

La chaîne de Valeur de la SNIM

En tant que fournisseur traditionnel et acteur respecté du secteur, la SNIM valorise l'intégrité et la qualité dans toutes ses interactions commerciales. Consciente de sa responsabilité envers les générations futures, l'entreprise s'engage fermement à promouvoir la durabilité environnementale. Par ailleurs, l'élément humain est au

cœur de sa stratégie. La SNIM fait de la promotion de ses ressources humaines et du respect des droits de ses salariés un levier central de son développement, cherchant à créer un impact positif et durable sur l'ensemble de ses activités.

Recherche géologique et découverte des gisements

Terrassement

Transport du minerai de la mine au port

Chargement des navires

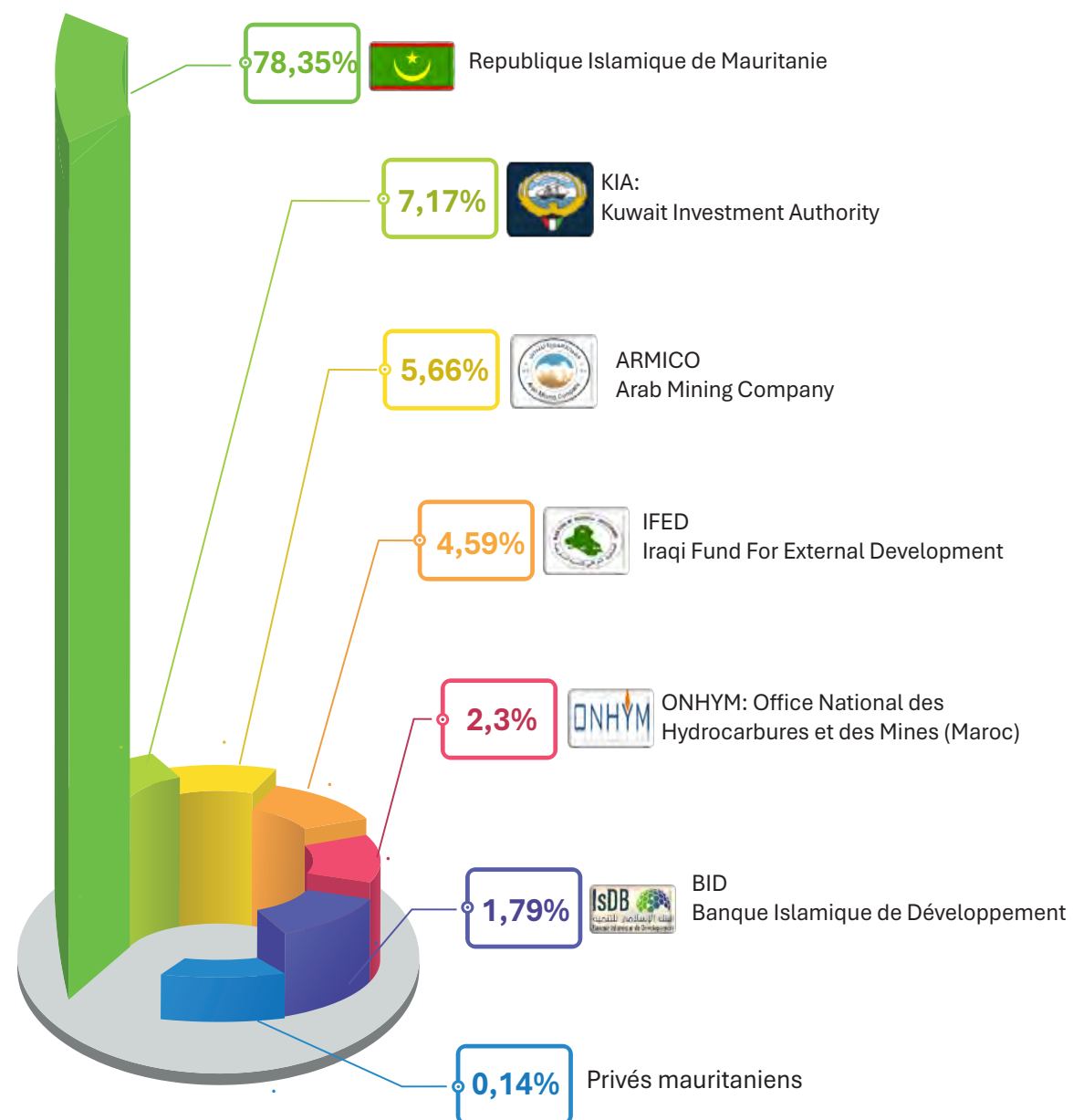
Modélisation, planification et développement des gisements

Traitement du minerai

Homogénéisation et stockage du minerai

Commercialisation

Le tour de Table de la SNIM



La Gouvernance d'Entreprise



Assemblée Générale

L'Assemblée Générale de la SNIM, régulièrement constituée, représente l'ensemble de ses actionnaires. Tout actionnaire a le droit d'assister à l'Assemblée Générale ou de se faire représenter. L'Assemblée Générale nomme les administrateurs et désigne les commissaires aux comptes.



Comité Exécutif

Le Conseil d'Administration a créé, en son sein, un Comité Exécutif composé de 4 administrateurs. Il prépare les sessions du Conseil d'Administration et fait office de commission des Marchés pour approuver tout marché supérieur ou égal à 2 millions d'euros. Il se réunit au moins trois (3) fois par an.



Comité de Direction

Un comité de Direction, comprenant les directeurs délégués de la SNIM, le directeur du Chemin de Fer et du Port et celui du Siège d'Exploitation se réunit régulièrement autour de l'Administrateur Directeur Général. Il examine les questions relatives à la gestion de l'entreprise et à ses orientations.



Conseil d'Administration

La SNIM est administrée par un Conseil d'Administration composé de 12 membres désignés par l'Assemblée Générale Ordinaire. Le Conseil se réunit au moins quatre (4) fois au cours d'un même exercice. Le Conseil a délégué à l'Administrateur Directeur Général les pouvoirs étendus et nécessaires à la Direction Générale et à l'administration courante de la Société avec faculté de substitution partielle ou totale.



Comité d'Audit

Le Conseil d'Administration a créé, en son sein, un Comité d'Audit composé de 5 administrateurs. Il approuve la proposition de la désignation des commissaires aux comptes et le programme annuel de l'audit interne. Il examine les rapports d'audit et formule les recommandations nécessaires.



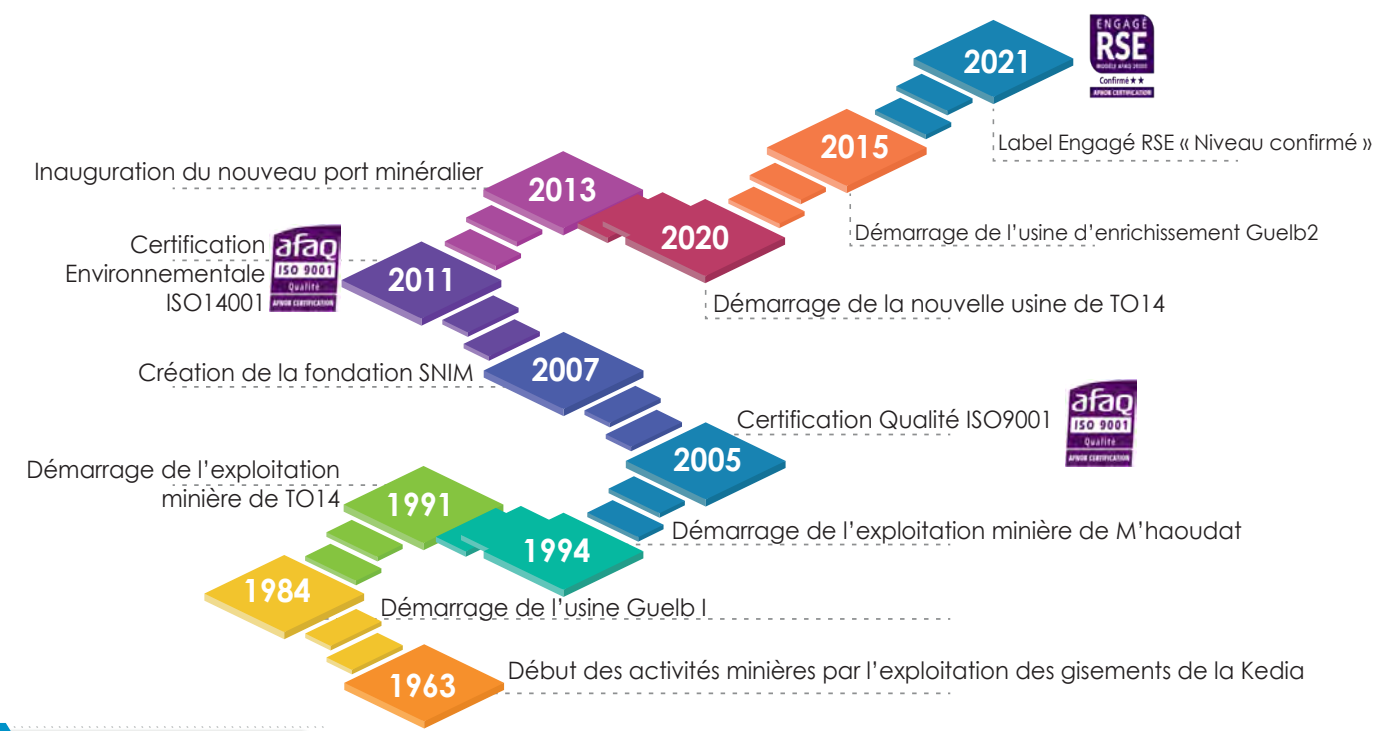
Comité de Coordination

Un Comité de Coordination réunissant l'Administrateur Directeur Général, les directeurs délégués, les conseillers et les directeurs sectoriels de la SNIM, se tient tous les trois mois pour passer en revue le programme de production et l'exécution du budget.

2. Notre histoire

Née de la nationalisation des Mines de Fer de la Mauritanie (MIFERMA, créée en 1952), la SNIM est de loin l'entreprise la plus dynamique de Mauritanie et un véritable moteur de l'économie nationale, entraînant dans son sillage les autres acteurs industriels du pays comme un solide exemple de réussite. Elle s'est imposée comme un opérateur minier majeur sur le continent africain, se distinguant par ses performances financières et opérationnelles, ainsi que par son rayonnement communautaire qui en fait une fierté na-

tionale. Chaque jour, la SNIM s'efforce d'apporter le meilleur à ses équipes, à son territoire et à son environnement dans le cadre d'un développement responsable et durable. Le maintien de nos certifications pour la qualité (ISO 9001 depuis 2005) et pour le management environnemental (ISO 14001 depuis 2011) ainsi que le Label Engagé RSE « Niveau confirmé » (depuis 2021), est une preuve de la solidité et de la sincérité de notre engagement pour l'excellence et la durabilité.



La SNIM est engagée depuis plusieurs années en faveur du développement durable, renforçant son appui au développement local au profit des populations situées le long du couloir Nouadhibou – Zouerate, tout en intervenant plus largement sur l'ensemble du territoire mauritanien. En 2021, la SNIM a réaffir-

mé son statut d'entreprise citoyenne et responsable en adoptant une stratégie de Responsabilité Sociétale (RSE). Cette stratégie, qui met l'accent sur les actions au service de ses employés, des communautés et de l'environnement, est structurée autour de cinq principaux axes.





3. Nos valeurs et vision

Nos valeurs

- 1

Promouvoir la durabilité environnementale
- 2

Un fournisseur traditionnel et un acteur respecté du secteur du minéral de fer
- 3

Un partenaire fiable et ouvert au développement de partenariats dans le domaine du minéral de fer.
- 4

Une entreprise centrée sur ses ressources humaines et respectueuse de leurs droits
- 5

Une entreprise compétitive avec savoir-faire et créativité

Notre vision :

LaSNIMaspireàdevenirunhubminierrégional,performant, intégré et durable. À travers son Plan Stratégique d'Entreprise (PSE), elle vise à doubler sa production de minéral de fer et à amorcer la transformation locale des ressources, tout en consolidant son rôle d'acteur responsable, respectueux de l'environnement et engagé pour le bien-être de ses salariés et le développement économique et social de la Mauritanie.

4. Nos Sites Et Produits

À proximité de la mine du Guelb El Rhein se trouvent les usines Guelb 1 et Guelb 2, conçues pour l'enrichissement du minerai extrait de cette mine. La proximité entre ces deux installations permet une mutualisation optimale des moyens et ressources dédiés aux opérations de production du site du Guelb El Rhein.

Situé à environ 30 km du Guelb El Rhein, M'haoudatt se trouve à 60 km de Zouerate. À proximité de Zouerate se trouve le site de la Kédia d'Idjil, où la SNIM exploite les mines de TO14 et de Rouessa, ainsi que des installations de traitement associées.

Le transport du minerai de fer entre les sites miniers et le port de chargement est assuré par voie ferroviaire. L'infrastructure actuelle est extensible pour accompagner l'augmentation prévue de la production minière, notamment à travers les projets Fdérík, Tizerghaf, El Aouj, Atomai, etc.

Le réseau ferroviaire de la SNIM dessert actuellement l'ensemble des sites de production situés entre Zouerate et Nouadhibou : M'haoudatt, Guelb El Rhein, TO14, Rouessa, F'derick...

Si Zouerate représente le cœur des activités minières de la SNIM, le chemin de fer en constitue la colonne vertébrale, tandis que Nouadhibou en est le poumon, en abritant le port de chargement des navires minéraliers.

Le projet de la mine de F'derick, situé à 30 km de Zouerate, a été initié fin 2023. Cette nouvelle exploitation enrichira la production de la SNIM de 2 millions de tonnes supplémentaires de minerai de fer à haute teneur naturelle.



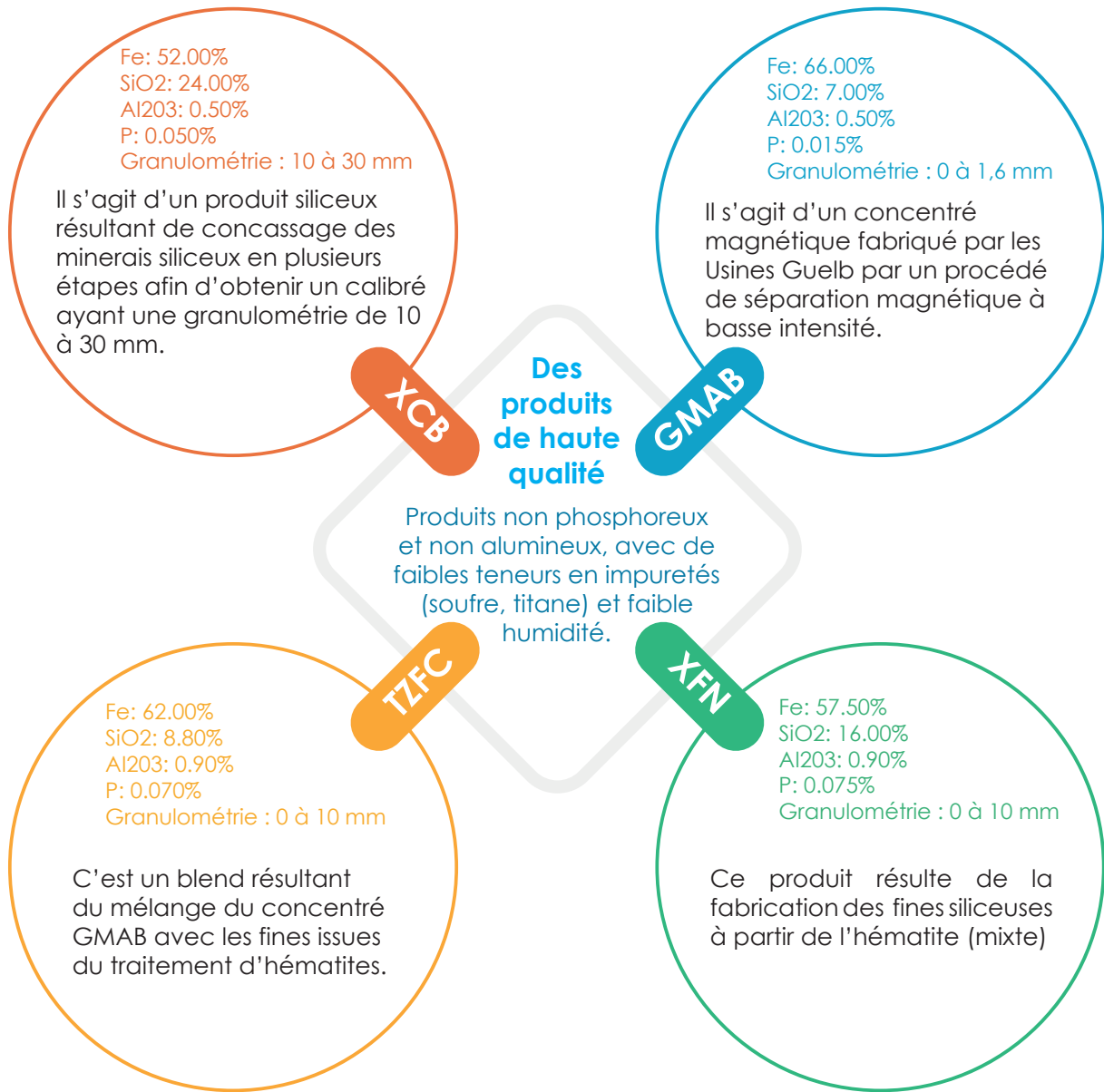
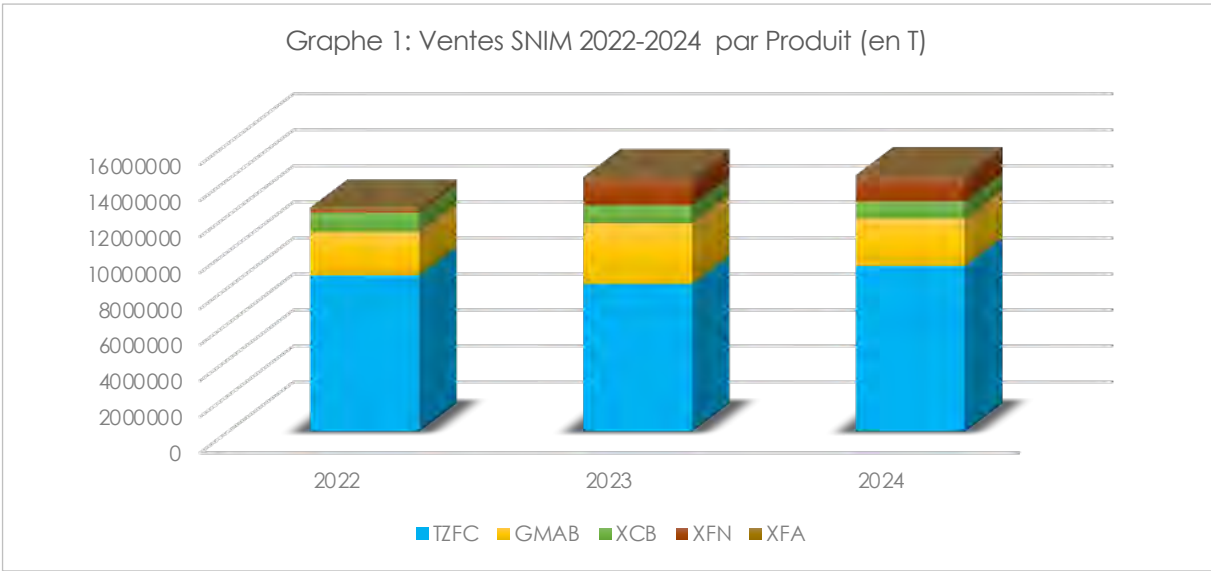


Tableau 1: Composition chimique des produits SNIM

Type de produit	Composition				
	%Fe	%SiO2	%Al2O3	%P	Granulométrie
GMAB	66	7	0,35	0,015	0 à 1,6 mm
TZFC	62	8,8	0,9	0,07	0 à 10 mm
XFN	57,5	16	0,9	0,075	0 à 10 mm
XCB	52	24	0,5	0,05	10 à 30 mm



5. Nos clients

La SNIM est présente sur plusieurs marchés dans différents pays, notamment en Europe, en Chine, en Australie, en Egypte, en Afrique du Nord, et en Angleterre.

En 2023, la Chine était déjà le marché dominant pour la SNIM, représentant 51% des ventes. L'Europe et l'Afrique du Nord constituaient également des parts significatives avec respectivement 19% et 18%, suivies par l'Australie (8%) et le Japon (4%).

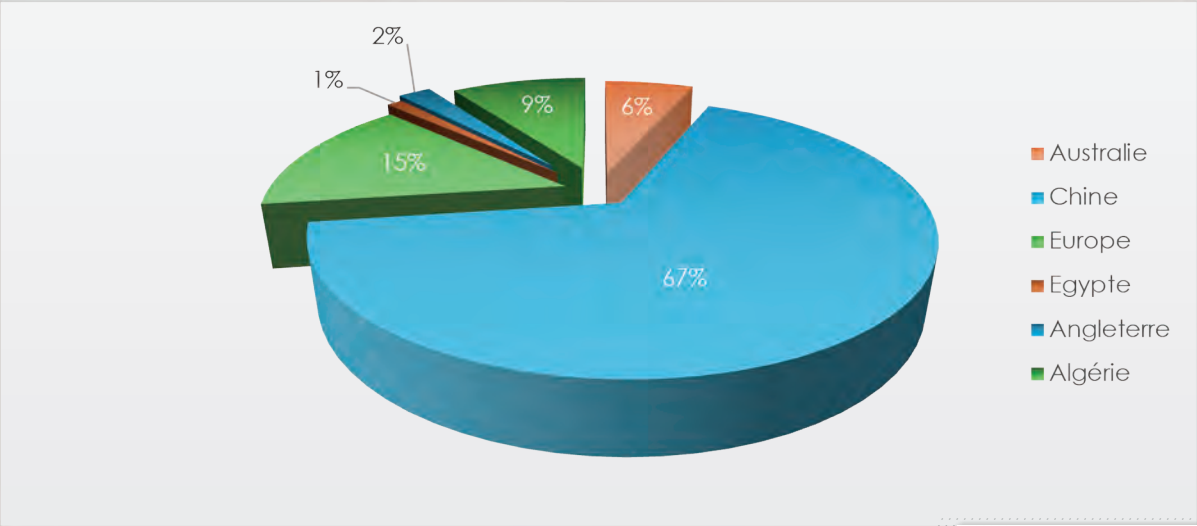
L'année 2024 a vu une concentration encore plus prononcée sur le marché chinois, qui a bondi à 67% des ventes, consolidant ainsi sa position de premier client de la SNIM. L'Europe maintient une part substantielle de 15%, tandis que de nouveaux acteurs apparaissent : l'Algérie avec 9%, l'Australie avec 6%, l'Égypte avec 2% et l'Angleterre avec 1%.



Répartition géographique des ventes



2024



Plan Stratégique de la SNIM

Dans un contexte mondial en profonde mutation, marqué par la transition énergétique et l'évolution des marchés des matières premières, la SNIM a franchi en 2024 une étape décisive en lançant son Plan Stratégique d'Entreprise (PSE) à long terme. Ce plan constitue la feuille de route de l'entreprise pour les vingt prochaines années, avec pour ambition de hisser la SNIM au rang de hub minier régional, performant, intégré et durable.

Adoptée en avril 2024, la stratégie de développement de long terme reflète une vision claire, portée par la Direction Générale :

L'objectif central du PSE est de faire évoluer la SNIM vers un modèle d'entreprise intégré et résilient, capable de répondre aux nouveaux enjeux économiques, environnementaux et technologiques. Le plan prévoit notamment de **doubler la production de minerai de fer à l'horizon 2031**, tout en amorçant la **transformation locale** des ressources.

« Les vingt prochaines années seront marquées par la mise en œuvre du Programme Stratégique d'Entreprise (PSE), qui vise à positionner la SNIM en tant que hub minier régional. Le chemin tracé ambitionne d'accroître la capacité de production, de diversifier les produits et de renforcer la valeur ajoutée. »

Mohamed Vall Mohamed Telmidy,
Administrateur Directeur Général

← Une montée en puissance progressive de la transformation locale

L'un des piliers du PSE est l'accroissement du taux de transformation du minerai de fer, suivant trois horizons :

- **31 %** en 2031
- **40 %** à l'horizon 2038
- **45 %** en 2045

Cette montée en gamme s'appuiera sur le développement de filières à forte valeur ajoutée, telles que la production de pellets, de DRI (Direct Reduced Iron) et de HBI (Hot-Briquetted Iron).

← Une stratégie fondée sur huit axes structurants

Pour concrétiser cette ambition, le PSE s'articule autour de **huit axes stratégiques** couvrant les fonctions essentielles de l'entreprise :

1 Positionnement sur le marché et portefeuille produit: Il s'articule autour d'une stratégie commerciale et un modèle Value-in-Use maximisant la valeur pour les clients. Cela est soutenu par un programme d'excellence commerciale, qui cherche à optimiser les performances et l'efficacité opérationnelle pour renforcer la compétitivité.

3 Planification Minière et Gestion des Flux: la planification minière et la gestion des flux sont cruciales pour maximiser la production et minimiser les coûts. La SNIM développe des outils de planification sophistiqués pour améliorer la coordination des activités minières et assurer une gestion efficace des ressources.

5 Programme de partenariats: le développement de partenariats industriels est essentiel pour la SNIM. Ces partenariats visent à intégrer de nouvelles technologies, à accéder à de nouveaux marchés, et à développer des produits à plus forte valeur ajoutée. La collaboration avec des entreprises locales et internationales renforce la compétitivité de la SNIM.

7 Capital humain, actions sociales & communication: le PSE ne peut réussir sans le capital humain. La SNIM adopte une stratégie RH robuste et un plan de formation ambitieux pour développer les compétences de ses employés. En parallèle, une stratégie de communication efficace sera mise en place pour assurer une cohésion interne et promouvoir les actions sociales, renforçant ainsi son engagement envers ses employés et sa communauté.

2 Recherche géologique: la SNIM investit dans la recherche géologique pour identifier de nouvelles ressources minérales. Ce programme vise à augmenter les réserves de minerai et à diversifier les sources de matières premières pour assurer une production continue et fiable.

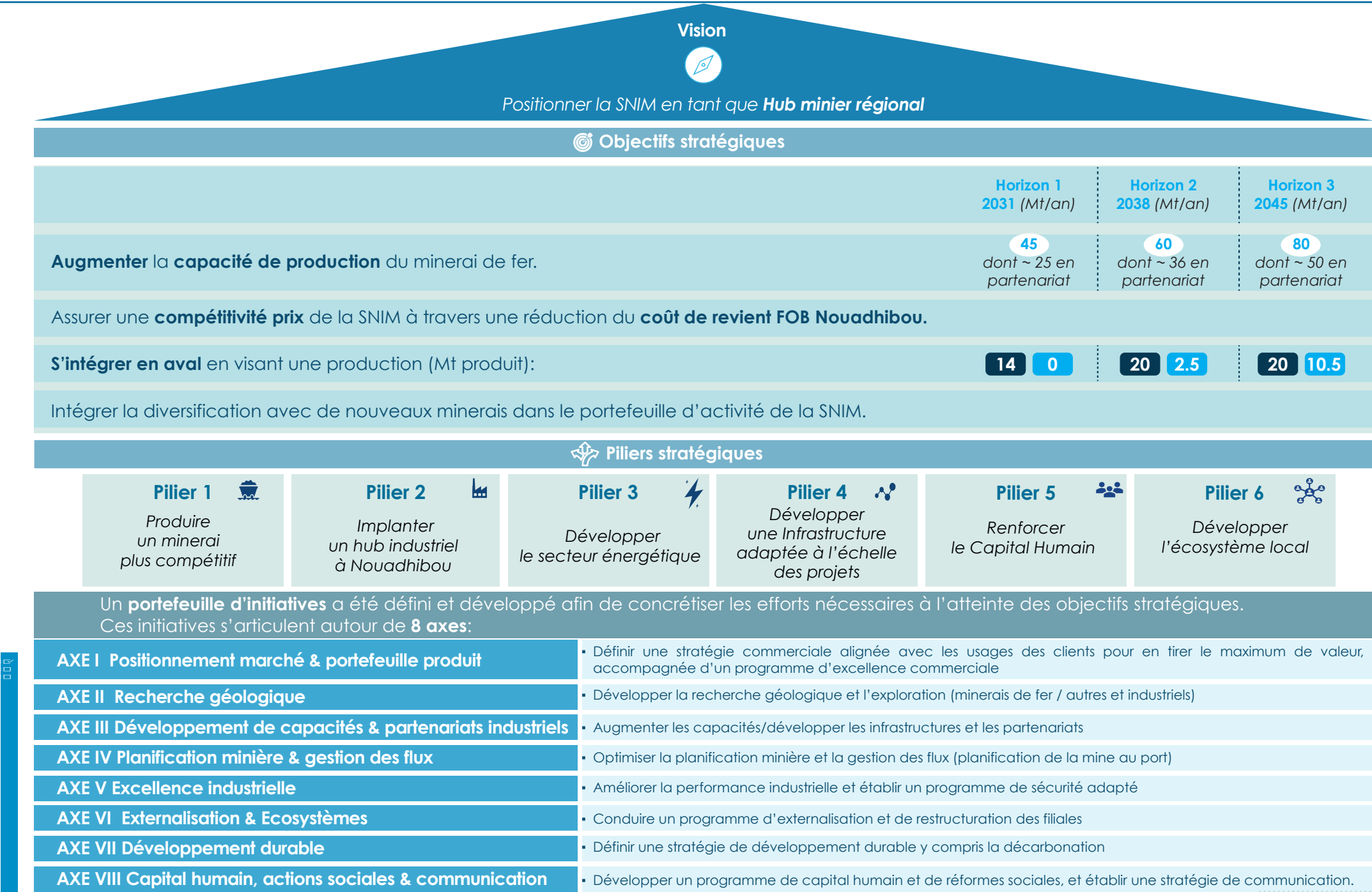
4 Excellence industrielle: des programmes d'excellence industrielle sont mis en place pour optimiser les processus de production. Cela inclut l'application de meilleures pratiques, la modernisation des équipements, et la mise en œuvre de technologies avancées pour améliorer l'efficacité opérationnelle.

6 Externalisation et Écosystèmes: la stratégie d'externalisation vise à renforcer les partenariats avec des fournisseurs et des prestataires de services. Cela permet à la SNIM de se concentrer sur ses compétences de base tout en bénéficiant de l'expertise externe pour des opérations non essentielles. Le développement d'écosystèmes autour des activités minières favorise également une croissance économique locale durable.

8 Développement durable: la SNIM s'engage à intégrer des pratiques de développement durable dans toutes ses opérations. Cela comprend la gestion responsable des ressources naturelles, la réduction de l'empreinte carbone, et la mise en œuvre de projets écologiques pour protéger l'environnement.

STRUCTURE

P
S
E



Piliers stratégiques


Compétitivité
de la Mine


Hub Industriel
à Nouadhibou


Développement
du Secteur
énergétique


Infrastructure à
l'échelle


Renforcement du
capital humain


Développement
de l'écosystème
local

Compétitivité de la Mine:

La SNIM vise un saut quantitatif dans la compétitivité de ses mines. Cela inclut l'excellence opérationnelle, la massification des nouveaux projets, et l'application de techniques optimales d'extraction et de traitement. L'électrification poussée basée sur l'énergie renouvelable est également un aspect crucial pour réduire les coûts énergétiques et améliorer la durabilité des opérations minières.

Hub Industriel à Nouadhibou:

Nouadhibou est appelée à devenir un hub industriel majeur pour la transformation du minerai high grade. Ce projet comprend la fourniture fiable des utilités nécessaires, l'accès à la logistique régionale et globale, ainsi que des services intégrés tels que des projets de ressources humaines. L'objectif est de créer un environnement industriel complet qui supporte la transformation locale du minerai.

Développement du Secteur énergétique:

Le développement du secteur énergétique est identifié comme un facteur clé de compétitivité et de décarbonation. La SNIM prévoit d'utiliser l'électricité renouvelable compétitive et de développer un réseau interconnecté. Le gaz naturel sera utilisé comme combustible, avec une exploration future de l'hydrogène vert pour les opérations en aval. Ces initiatives vont contribuer à la stabilisation du système électrique national et à la réduction des émissions de carbone.

Infrastructure à l'échelle:

Le renforcement des infrastructures est essentiel pour soutenir la croissance de la production. Le projet de dragage du chenal d'accès au port minéralier de Nouadhibou, permet actuellement à cette importante infrastructure de charger des navires d'un tonnage allant jusqu'à 230 000 tonnes. Le tirant d'eau du port a été porté à 18,3 m et la longueur du canal à 25 kilomètres.

Renforcement du capital humain:

La SNIM met un accent particulier sur le développement du capital humain. Des programmes de formation continue, des initiatives pour améliorer les conditions de travail, et des réformes sociales sont en place pour soutenir les employés. L'objectif est de renforcer les compétences et de garantir un environnement de travail sain et sécurisé.

Développement de l'écosystème local:

Le développement de l'écosystème local est une priorité pour la SNIM. Cela inclut des projets de responsabilité sociale et environnementale visant à améliorer les conditions de vie des communautés locales. La société s'engage à travailler en étroite collaboration avec les parties prenantes locales pour développer des initiatives durables qui bénéficient à la fois à l'entreprise et aux communautés.



II.

NOTRE ENGAGEMENT DURABLE: PARTIES PRENANTES, MATÉRIALITÉ ET RESPONSABILITÉ

Les normes GRI

GRI 3 Material topics:

- Matrice de matérialité
- Identification des sujets matériels
- Parties prenantes

II. NOTRE ENGAGEMENT DURABLE : PARTIES PRENANTES, MATÉRIALITÉ ET RESPONSABILITÉ

À la SNIM, l'engagement en faveur du développement durable constitue un axe stratégique central. L'entreprise place la préservation de l'environnement et la prise en compte des attentes de ses parties prenantes au cœur de ses priorités. Cette démarche repose sur une analyse approfondie des impacts économiques, sociaux et environnementaux de ses activités, dans une logique de responsabilité et de transparence. Grâce à un processus structuré d'identification et de hiérarchisation de ses enjeux matériels, in-

tégrant les contributions des parties prenantes et l'expertise d'acteurs internes et externes, la SNIM est en mesure de définir ses priorités d'action et de guider ses choix stratégiques de manière éclairée. Par ailleurs, la SNIM inscrit son action dans une dynamique globale, en alignant ses initiatives sur les Objectifs de Développement Durable (ODD), avec l'ambition de contribuer activement au progrès économique, social et environnemental de la Mauritanie.



1. Nos parties prenantes au cœur de notre chaîne opérationnelle

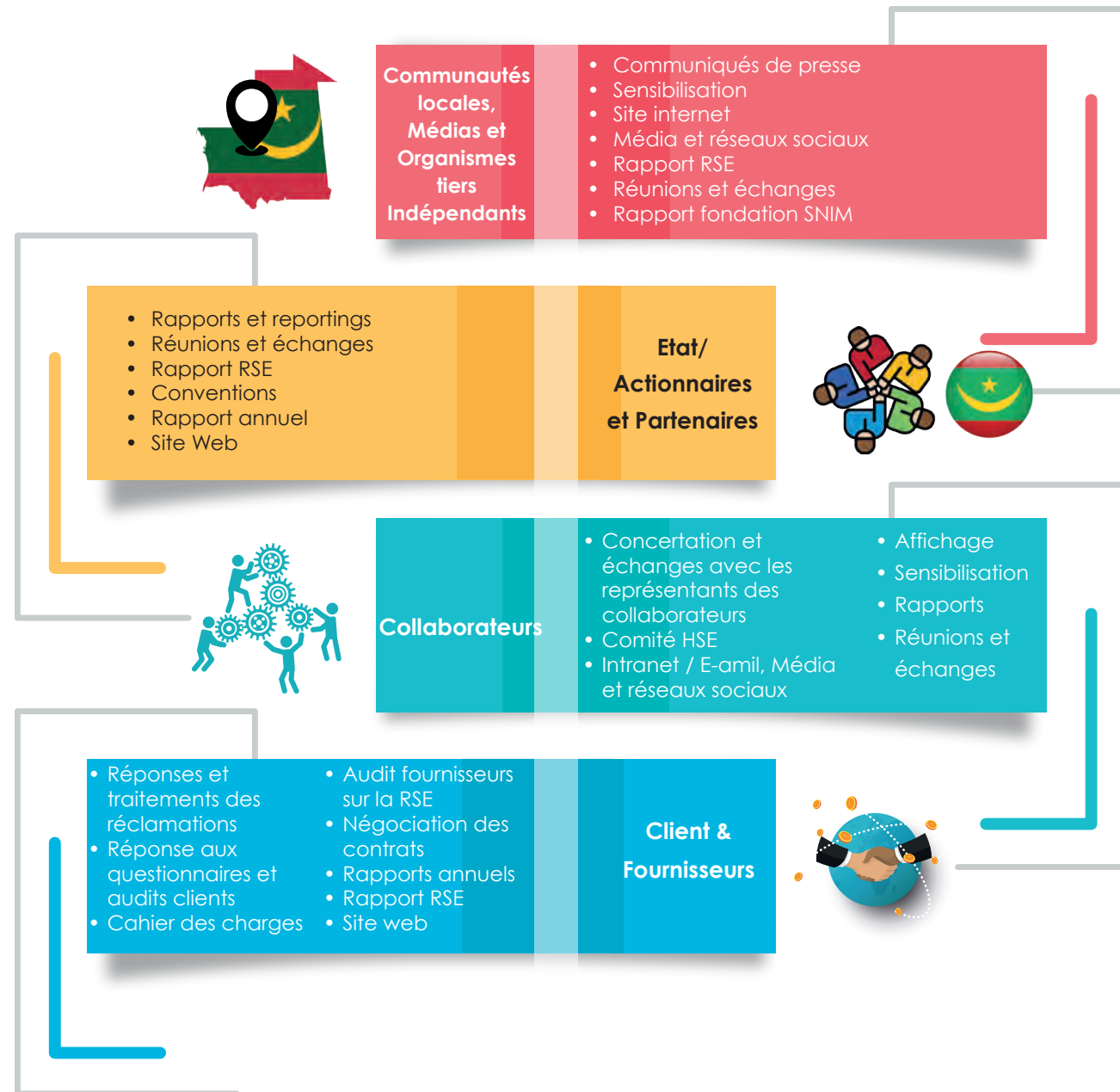
Le respect de ses engagements envers les parties prenantes constitue un pilier essentiel de la démarche de la SNIM. L'exploitation du minerai de fer dépasse le simple fait d'exportation ; elle reflète un engagement profond envers la préservation environnementale et la satisfaction des attentes diversifiées de ses parties prenantes. La SNIM croit fermement en la création d'un avenir durable fondé sur la

transparence et la coopération mutuelle.

À travers une stratégie rigoureuse, alignée sur les Objectifs de Développement Durable (ODD), la SNIM a défini des indicateurs de performance précis, suivant les directives de la norme ISO 26000. Son objectif est clair : identifier et répondre de manière proactive aux besoins de ses parties prenantes tout en élevant son engagement vers des normes d'excellence internationale.

L'identification des parties prenantes a débuté par une cartographie incluant les acteurs internes (employés, direction, actionnaires) et externes (clients, fournisseurs, communautés locales, ONG, État et autres investisseurs). Divers outils de communication, tels que les réunions, lettres, rapports, questionnaires et ateliers participatifs, ont été utilisés pour renforcer l'engagement des parties prenantes, favoriser la création de valeur partagée et contribuer à la pérennité des initiatives de développement durable.





Engagements RSE vis-à-vis des parties prenantes :

Organismes certificateurs et autorités publiques : conformité aux normes et réglementations, renouvellement des certifications et respect des obligations légales.

Fournisseurs et prestataires : partenariats basés sur la transparence, la concurrence loyale et le respect des codes éthiques, audit fournisseurs sur la RSE.

Communautés locales et riverains: appui au développement local, amélioration du cadre de vie, protection de l'environnement et dialogue ouvert.

Collaborateurs : conditions de travail sûres, bien-être, égalité des chances et développement des compétences, Concertation et échanges.

Bailleurs de fonds et partenaires financiers : respect des engagements contractuels, transparence et communication financière régulière.

Actionnaires et Conseil d'administration: alignement stratégique, pérennité de l'entreprise et gouvernance responsable, rapports et réunions, conventions.

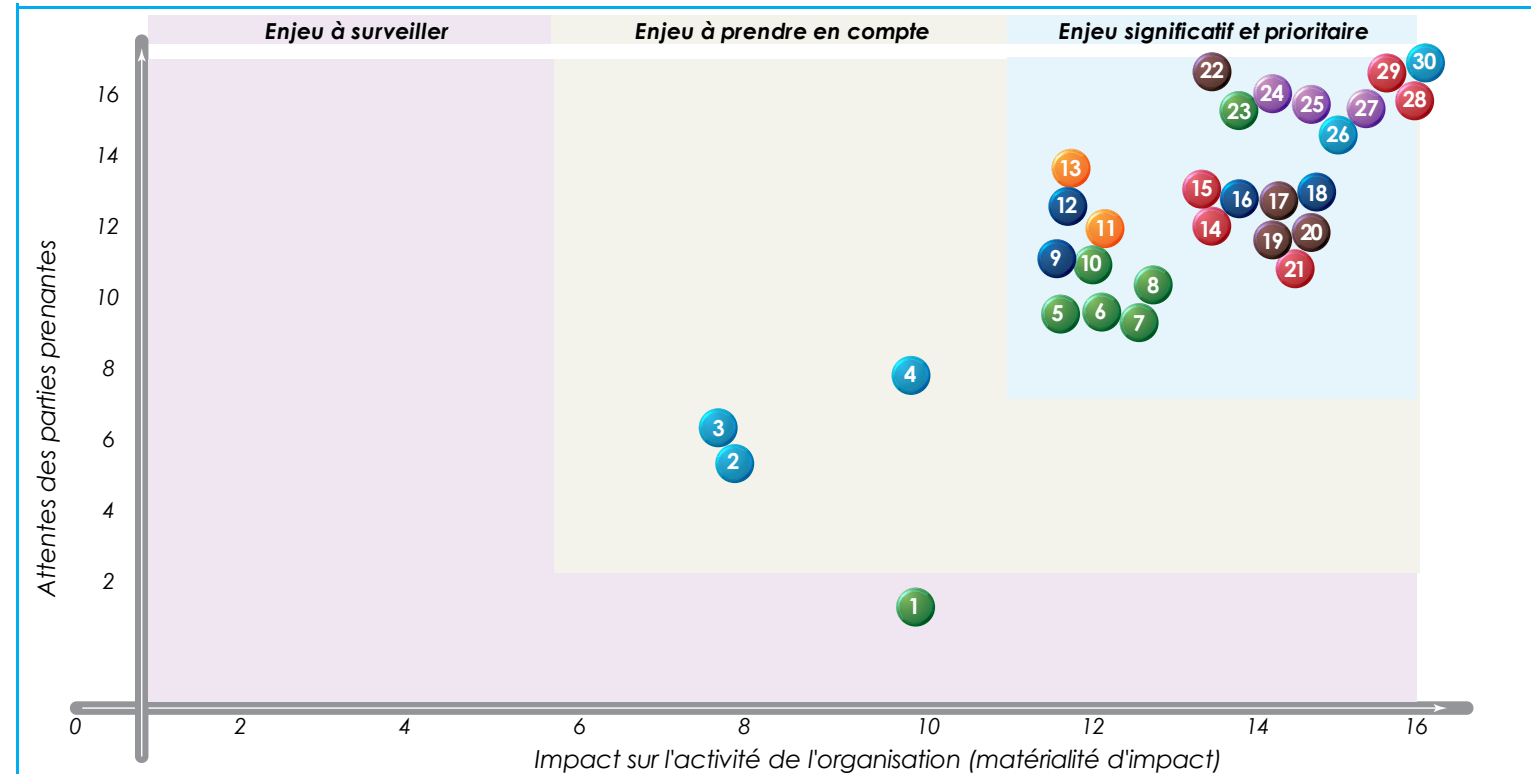
Clients : qualité des produits, fiabilité des délais et respect des normes contractuelles et environnementales, réponses et traitements des réclamations, négociations, transparence et communication.

Evaluation de la matérialité

La SNIM accorde une importance cruciale à l'analyse approfondie des impacts économiques, sociaux et environnementaux de ses opérations. Cette démarche rigoureuse, qui intègre les perspectives internes et externes ainsi que des consultations approfondies avec ses parties prenantes, a permis à la société de définir des seuils de matérialité élevés pour ses sujets prioritaires, jetant ainsi les bases solides de son approche en matière de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE).

À cette fin, la SNIM a élaboré une matrice de matérialité. Cet outil stratégique prend en compte les attentes spécifiques de ses parties prenantes et évalue l'impact potentiel sur ses activités organisationnelles. Elle guide les décisions stratégiques et les actions opérationnelles, garantissant que les engagements de la SNIM en faveur de la durabilité et de la responsabilité sont parfaitement alignés avec les besoins et les préoccupations de tous les acteurs impliqués dans son écosystème.

Les sujets matériels, définis comme ceux ayant un impact significatif sur la capacité de l'entreprise à atteindre ses engagements et objectifs, sont identifiés au travers d'un processus d'évaluation continu et structuré. Ce cycle comprend la recherche, l'identification, la priorisation, la validation et la revue régulière, intégrant une analyse des risques et opportunités, les points de vue des parties prenantes externes, l'expertise interne et une diligence raisonnable rigoureuse de la part de tiers.



Analyse réalisée selon la norme ESRS 2 de l'EFRAG et selon la méthodologie de la norme NF-EN 30-029 (pour l'identification et le processus d'écoute des parties prenantes internes et externes)

- | | | | |
|---|---|--|---|
| 1 Eco-conception des produits | 10 Résilience et adaptation aux changements climatiques | 19 Tarification équitable et transparente | 28 Santé des salariés |
| 2 Innovation et R&D | 11 Gestion des plaintes et des réclamations | 20 Relations avec les fournisseurs et achats responsables | 29 Sécurité des salariés et des intervenants extérieurs |
| 3 Cyber sécurité et respect de la vie privée (RGPD) | 12 Santé des populations | 21 Qualité de vie au travail | 30 Rentabilité et pérennité de nos activités |
| 4 Adhésion des parties prenantes externes à la démarche | 13 Traçabilité et qualité produit | 22 Transparence et éthique | |
| 5 Protection du milieu naturel contre les externalités négatives | 14 Droit de négociation collective et implication des délégués du personnel dans la démarche santé sécurité | 23 Emissions carbone et décarbonation de la chaîne de valeur | |
| 6 Gestion responsable des ressources (MP, eau, énergie) & circularité | 15 Dialogue social et communication interne | 24 Respect des droits humains dans toutes les activités et lors des recrutements | |
| 7 Production et approvisionnement en électricité | 16 Apprentissage et formation professionnelle | 25 Lutte contre la pauvreté et rémunération décente | |
| 8 Réduction, valorisation & traçabilité des déchets générés | 17 Partage de la valeur | 26 Alignement entre nos engagements et nos objectifs RSE | |
| 9 Mécénat et sponsoring | 18 Ancrage local & Acceptabilité sur le territoire | 27 Respect du droit du travail et des conventions de l'OIT | |

- Gouvernance de l'organisation
- Les relations et les conditions de travail
- Les bonnes pratiques dans les affaires
- Les droits de l'homme
- Les questions relatives aux consommateurs
- Environnement
- Les communautés et le développement local

Sur cette base solide, la SNIM a identifié les sujets matériels les plus significatifs pour l'entreprise et ses parties prenantes, les regroupant en sept engagements clés. Ces derniers, qui seront détaillés dans notre rapport, reflètent notre volonté proactive et durable de relever les défis et de saisir les opportunités ayant le plus grand impact sur notre activité et notre environnement.

2. Les engagements RSE de la SNIM et les sujets matériels

Identifier et répondre aux besoins et attentes des parties prenantes

- Partage de la valeur
- Tarification équitable et transparente
- Transparence et éthique
- Rentabilité et pérennité de nos activités

Assurer la traçabilité de nos matières premières sur l'intégralité de notre chaîne de valeur

- Gestion des plaintes et des réclamations
- Traçabilité et qualité produit
- Relations avec les fournisseurs et achats responsables

Contribuer au développement économique et social de la Mauritanie

- Mécénat et sponsoring
- Santé des populations
- Ancrage local & Acceptabilité sur le territoire

Respecter les engagements en matière d'éthique et de loyauté des pratiques

- Droit de négociation collective et implication des délégués du personnel dans la démarche santé/sécurité
- Dialogue social et communication interne
- Respect du droit du travail et des conventions de l'OIT
- Respect des droits humains dans toutes les activités et lors des recrutements
- Lutte contre la pauvreté et rémunération décente



Assurer l'animation de la RSE au sein de l'entreprise

- Alignement entre nos engagements et nos objectifs RSE



Veiller à la santé, la sécurité et à l'épanouissement de nos collaborateurs et de leurs proches

- Qualité de vie au travail
- Santé des salariés
- Sécurité des salariés et des intervenants extérieurs
- Apprentissage et formation professionnelle



Agir en faveur de l'environnement, en veillant à préserver la biodiversité et en favorisant l'économie circulaire

- Protection du milieu naturel contre les externalités négatives
- Gestion responsable des ressources (MP, eau, énergie) & circularité
- Production et approvisionnement en électricité
- Réduction, valorisation & traçabilité des déchets générés
- Résilience et adaptation aux changements climatiques
- Émissions carbone et décarbonation de la chaîne de valeur

3. L'engagement de la SNIM en faveur des Objectifs de Développement Durable (ODD)

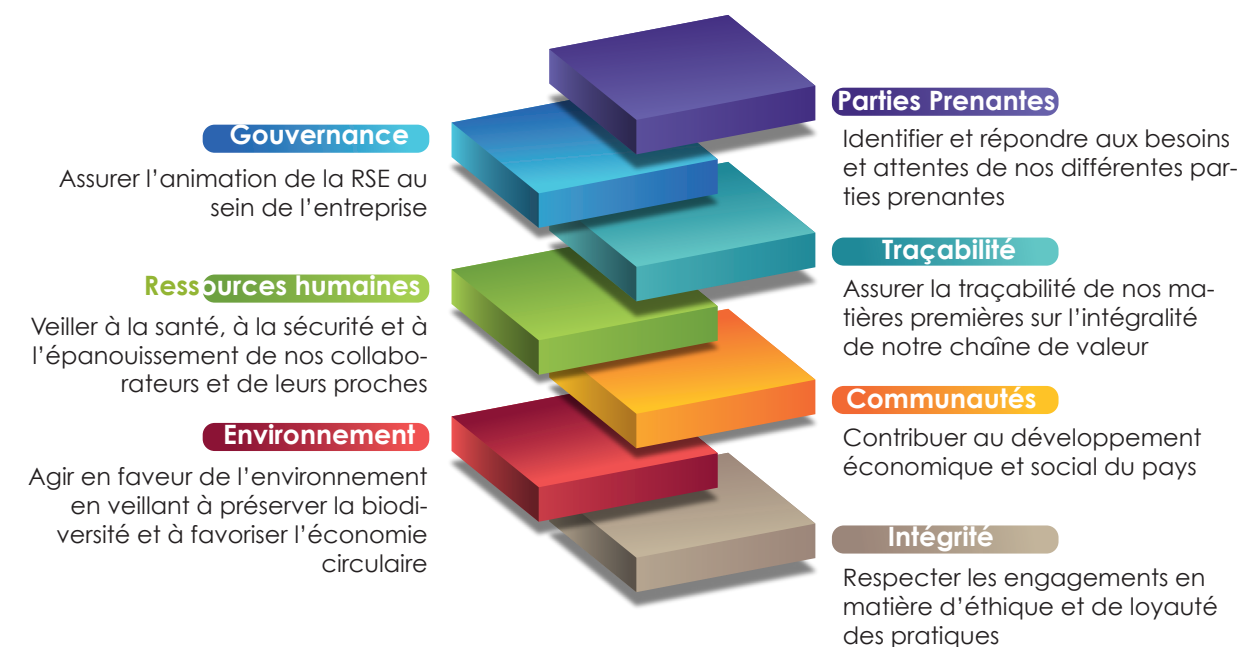
À travers ses engagements concrets dans les domaines de l'environnement, du social et de la gouvernance, la SNIM contribue activement à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) en Mauritanie.

Depuis plus de deux décennies, bien avant la publication officielle en 2015 des 17 ODD par les Nations Unies, la SNIM œuvre de manière continue pour répondre aux besoins de développement économique et social, tant au niveau national que dans la région stratégique du couloir Nouadhibou-Zouerate.

Les actions menées par la SNIM couvrent un large éventail de priorités, allant de la lutte contre la pauvreté à l'amélioration de l'accès à l'éducation, en passant par la promotion de la santé et du bien-être, la réduction des inégalités et la préservation de l'environnement.

Ces initiatives reflètent une volonté forte d'intégrer les principes de durabilité dans l'ensemble des opérations de l'entreprise, tout en apportant une contribution tangible aux grandes priorités mondiales en matière de développement durable.

Les 7 piliers fondamentaux de notre stratégie RSE





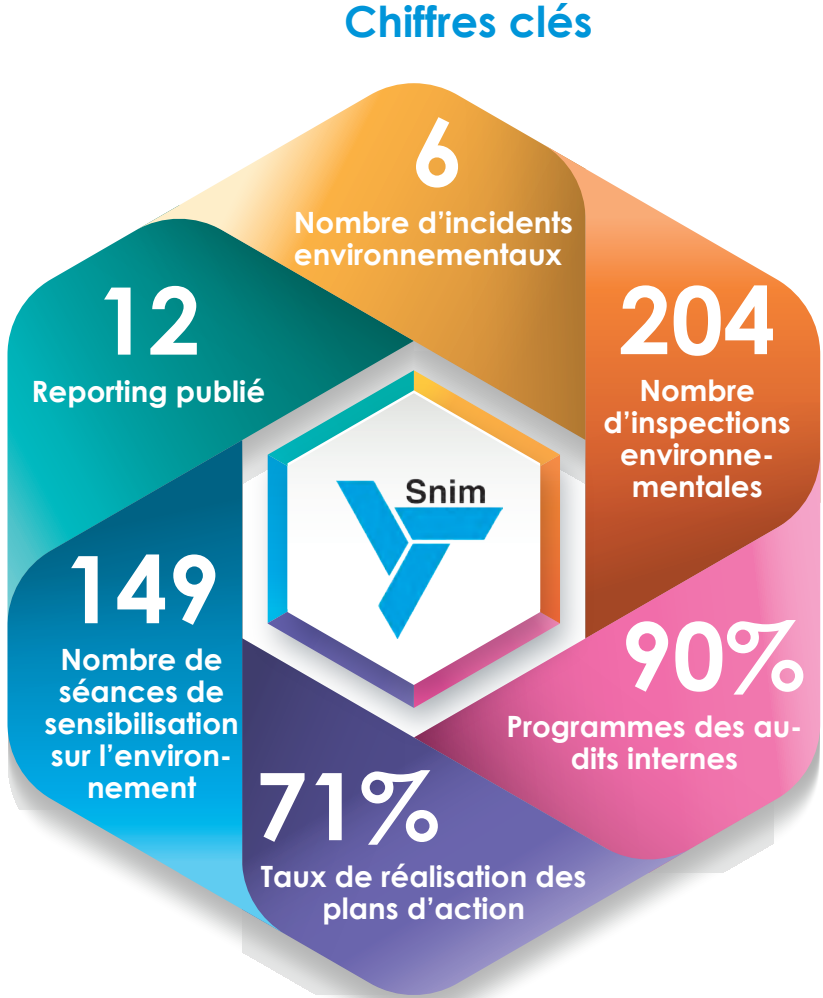
III.

NOTRE EMPREINTE, TÉMOIN DE NOTRE ENGAGEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les normes GRI

- GRI 201 : Impacts économiques
- GRI 205 : Anti-corruption
- GRI 303 : Eau et effluents
- GRI 304 : Biodiversité
- GRI 305 : Emissions GES & émissions atmosphériques
- GRI 306 : Déchets
- GRI 401 : Pratiques d'emploi
- GRI 403 : Santé et sécurité au travail
- GRI 405 : Diversité et égalité des chances
- GRI 406 : Non-discrimination
- GRI 407 : Liberté d'association et négociation collective
- GRI 410 : Pratiques de sécurité

III. NOTRE EMPREINTE, TÉMOIN DE NOTRE ENGAGEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



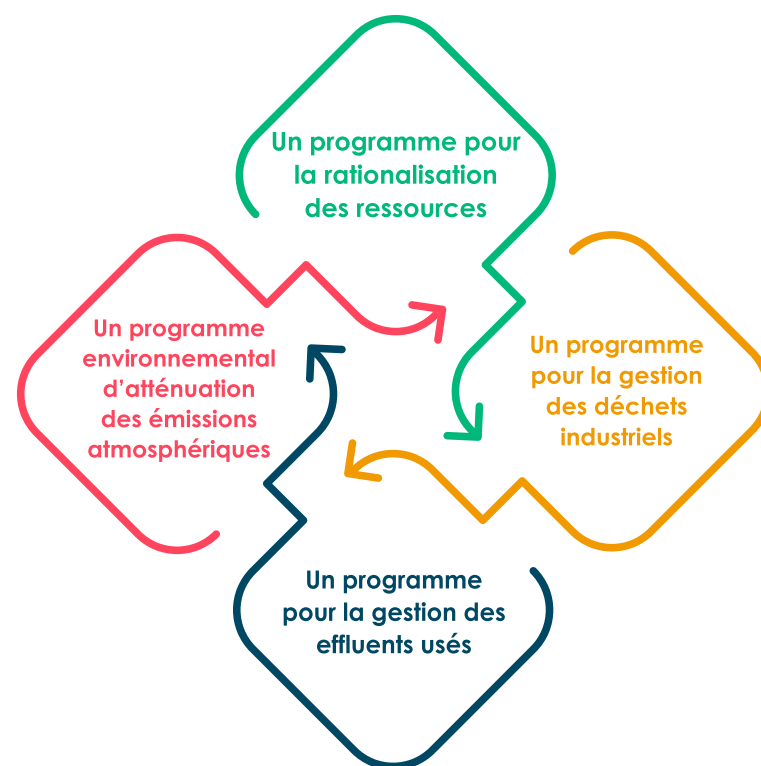
1. Protéger notre environnement

Pleinement consciente que la protection de l'environnement constitue un enjeu majeur pour le développement durable, la Société Nationale Industrielle et Minière (SNIM) réaffirme son engagement à inscrire ses activités dans une démarche responsable et durable. La Direction Générale, avec l'appui de l'ensemble du personnel, veille ainsi à satisfaire ses obligations de conformité, en respectant l'ensemble des exigences légales et réglementaires applicables en matière d'environnement, tout en intégrant les attentes de ses parties prenantes.

La SNIM place au cœur de sa stratégie l'ambition de protéger l'environnement et de prévenir toute forme de pollution, en réduisant ses émissions atmosphériques, en optimisant sa consommation d'eau et d'énergie et en privilégiant la prévention, le recyclage et la valorisation des déchets.

Fidèle au principe d'amélioration continue, l'entreprise développe des programmes d'évaluation et de suivi de sa performance environnementale, s'appuyant sur les meilleures pratiques industrielles et les avancées technologiques économiquement viables.

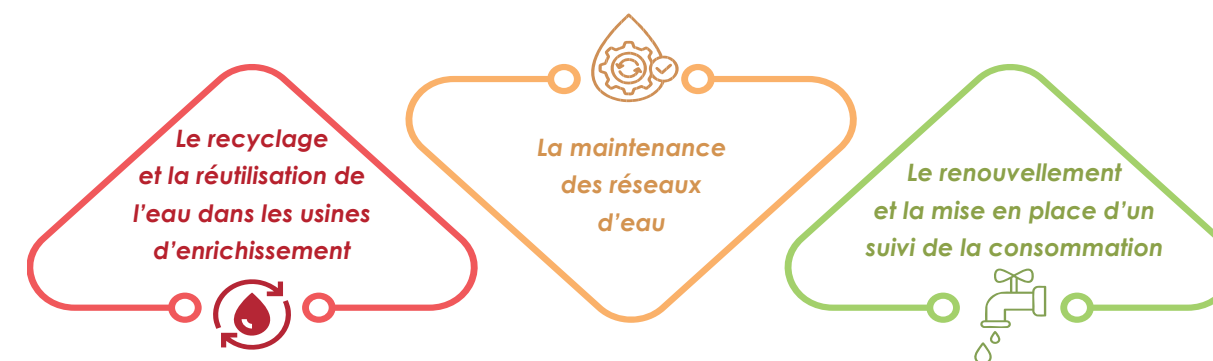
Enfin, à travers son Système de Management Environnemental (SME), certifié ISO 14001 depuis 2011, la SNIM s'assure de la rigueur et de la pérennité de sa démarche, en l'intégrant harmonieusement à ses systèmes de gestion de la qualité, de la santé et de la sécurité au travail. Cette approche globale reflète la volonté de la société de concilier performance économique, responsabilité sociétale et préservation durable des ressources naturelles.



A. Eau et effluents

Consciente du rôle stratégique de l'eau dans ses opérations industrielles et pour les communautés locales, la SNIM accorde une attention particulière à la gestion durable de cette ressource rare. Un

plan d'action structuré autour de trois axes stratégiques a été mis en œuvre afin de rationaliser son utilisation et d'en améliorer l'efficacité :



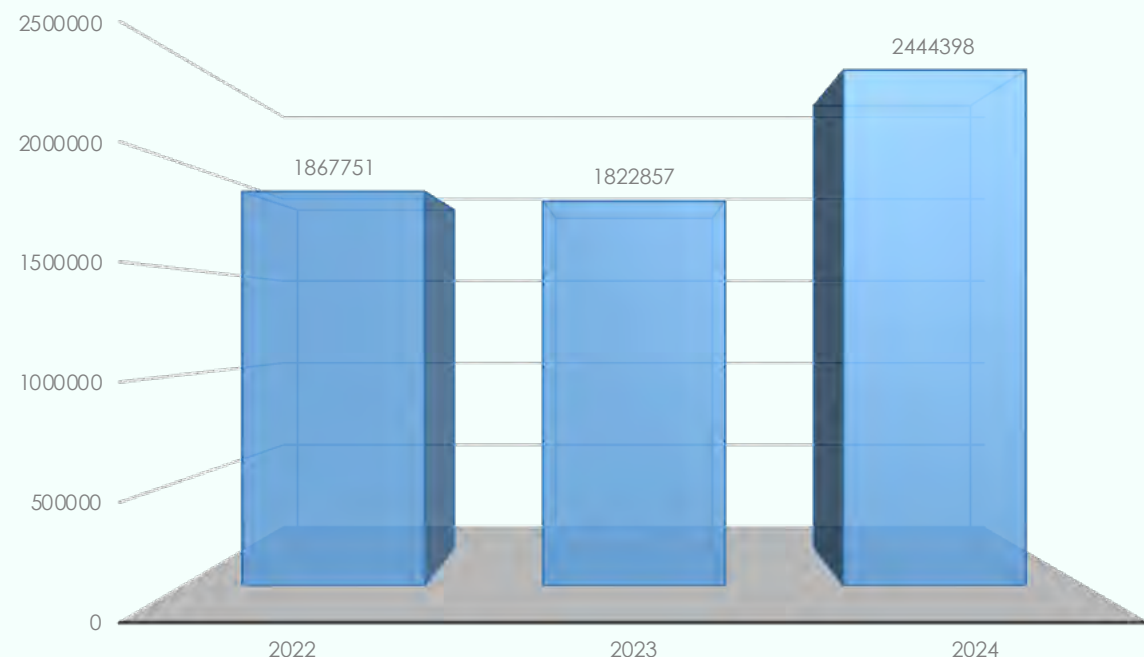
Ce dispositif prévoit également le suivi régulier des réserves disponibles, la recherche proactive de nouvelles sources d'approvisionnement, et l'optimisation des infrastructures de distribution.

La localisation géographique de Zouerate, conjuguée à ses conditions géologiques et climatiques, confère à l'eau un caractère particulièrement précieux. En complément de ses besoins industriels, la SNIM assure l'alimentation en eau po-

table des populations de Zouerate et de F'derick, ainsi que des maraîchers et éleveurs situés le long du corridor Zouerate-Nouadhibou.

Toute la production provient de nappes phréatiques fossiles, ressource non renouvelable à préserver. En 2024, 55% de cette production correspondent à la consommation destinée aux besoins sociaux.

Graphe 3: Evolution de la consommation sociale en eau (en m³)



4 972 534 m³
Production
totale

1 994 898 m³
Consommation
industrielle

2 444 398 m³
Consommation
sociale

4 439 296 m³
Consommation
Totale

55%
de la production to-
tale sont consacrés
aux besoins sociaux.

435 158 m³
Volume total de
l'eau recyclée et
réutilisée



B. Biodiversité

Certifiée ISO 14001 depuis 2011, la SNIM poursuit son engagement en faveur de la protection de l'environnement, avec

une attention particulière portée à la biodiversité et à l'économie circulaire dans la région du Tiris Zemmour.

← Biodiversité terrestre – Zone du Tiris Zemmour



La faune de la zone de Zouerate est principalement constituée d'animaux domestiques tels que les dromadaires et les chèvres, mais comprend également des moutons, des ânes, de petits mammifères et reptiles, notamment le fennec, le chacal doré (*Canis aureus*), les scorpions, la vipère à cornes (*Cerastes*), le lièvre à cornes (*Lepus capensis*) et le varan du désert (*Varanus griseus*), appelé localement « Dabb Tiris ».

La flore est dominée par *Maerua crassifolia*, *Acacia radiana* et *Aristida pungens*.



En 2024, la SNIM a distribué **238 150 m³** d'eau aux maraîchers et aux abreuvoirs de la région de Tiris Zemmour, via 21 forages en service le long du corridor Zouerate–Nouadhibou.



AU SERVICE DE LA BIODIVERSITÉ

- ← Transport du bétail
- ← Abreuvoirs pour le bétail
- ← Soutien au développement des périmètres maraîchers
- ← Suivi et évaluation de la neutralité des impacts des activités sur la biodiversité



Biodiversité marine – Port de Nouadhibou



Le rapport de suivi 2023, réalisé par l'IMROP et l'ONISPA, a confirmé l'absence de perturbation écologique majeure dans l'environnement marin autour du port minéralier de Nouadhibou.

Le macrofaune benthique présente une diversité notable avec une richesse spécifique variant de **7 à 70 taxons**. Les assemblages restent dominés par des annélides polychètes, des mollusques bivalves et des arthropodes.

Evaluation de l'état environnemental du port minéralier de Nouadhibou 2010-2023

Matrices	Paramètres	Années	
		2010	2023
Eau	pH	7,94 à 8,08	7,87 à 8,61
	Turbidité (NTU)	2,7 à 5,34	2 à 39
	HAP	Non détecté	Non détecté
	Hydrocarbure pétrolier (C10-C50)	100 à 220 µg/L	0.1 à 2.6 µg/L
Macrofaune benthique	Taxon	11 à 30	7 à 70
	Densité nb/m²	453 à 5347	56 à 5888
	Diversité	2.04 à 3.87	1.59 à 4.89
	Régularité	0.42 à 0.82	0.41 à 1

C. Gestion du gaz à effet de serre

Consciente des répercussions du changement climatique, la SNIM reconnaît que son développement doit impérativement passer par une transition énergétique. En cohérence avec l'objectif national de réduction des émissions de 11 % d'ici 2030, la SNIM poursuit la réévaluation de nos

cibles de réduction des gaz à effet de serre (GES) pour le SCOPE 1 et le SCOPE 2, en tenant compte du potentiel d'économie d'énergie propre à notre activité et en renforçant la diversification de notre mix énergétique.



En 2024, les émissions ont atteint 540 731 TCO2eq/an par rapport à 555 928 en 2023 soit une diminution de 2.73%.

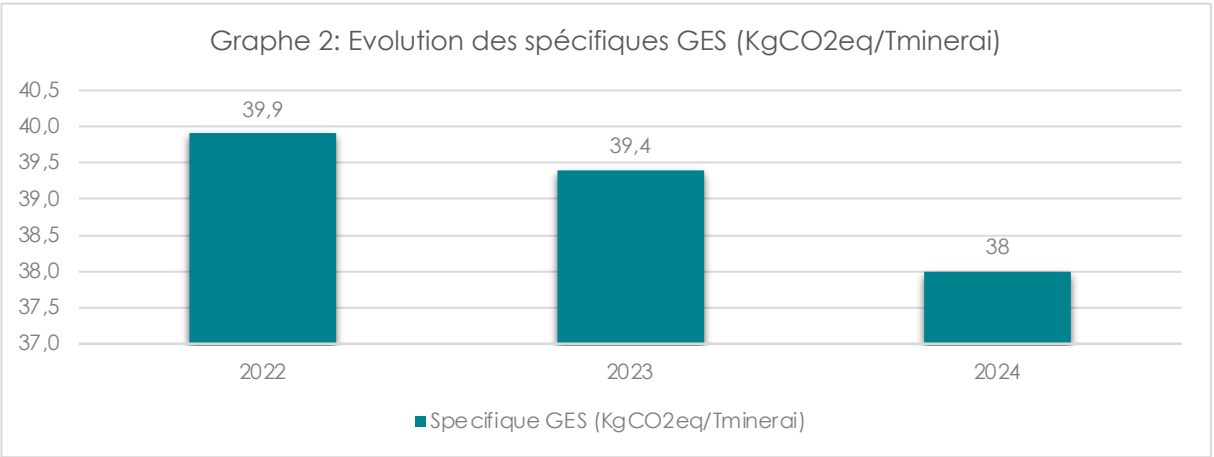
De plus, la production d'énergie, les équipements miniers et la ligne ferroviaire

sont à l'origine de 86 % de ses émissions. L'évolution des émissions spécifiques rapportées aux ventes (KgCO2eq par tonne de minerai vendu) confirme la poursuite d'une tendance à la baisse :

KgCO2 / T minerai	2022	2023	2024
Centrales électriques	19,0	18,5	15,9
Engins miniers	11,4	6,0	10,8
Locomotives	6,4	11,7	6,1

Répartition des émissions de gaz à effet de serre 2024

Répartition par activité	Emissions globales de GES (TCO2eq)	540 731
	Emissions issues des activités industrielles (TCO2eq)	497 568
	Emissions issues des activités sociales (TCO2eq)	43 163
Répartition par SCOPE	Scope 1 (TCO2eq)	533 655
	Scope 2 (TCO2eq)	7 076
	Scope 3 (TCO2eq)	—



D. Les initiatives mises en place pour réduire l'empreinte environnementale de la SNIM



Focus 1 :

Accord stratégique pour un pôle de production de fer vert en Mauritanie

Dans le cadre de sa stratégie de décarbonation, la Société Nationale Industrielle et Minière (SNIM) a signé, en juin 2024, un mémorandum d'entente avec CWP Global, acteur majeur du développement d'énergies renouvelables, en vue d'étudier la faisabilité de la mise en place d'un pôle intégré de production et d'exportation de fer vert en Mauritanie.

Ce partenariat s'inscrit dans le cadre du projet AMAN, porté par CWP Global, qui ambitionne de développer l'un des plus grands complexes d'hydrogène vert au monde, dans le nord-ouest de la Mauritanie. À terme, ce projet pourrait accueillir plusieurs usines de réduction directe du minerai de fer (DRI) utilisant l'hydrogène vert pour transformer le minerai mauritanien en Hot Briquetted Iron (HBI) à faible

empreinte carbone, principalement destiné au marché sidérurgique européen.

À pleine capacité, le projet AMAN prévoit une production annuelle d'environ 110 TWh d'électricité renouvelable à partir de 18 GW d'énergie éolienne et 12 GW d'énergie solaire. Ce potentiel énergétique permettra la production de près de 1,7 million de tonnes d'hydrogène vert par an, destiné à différents usages industriels : fabrication d'ammoniac vert pour les engrais ou le transport maritime, production de HBI/DRI pour la sidérurgie verte, ou encore d'hydrogène liquide.

Le projet vise une mise en œuvre technique d'ici fin 2025, avec une entrée en production prévue avant la fin de la décennie.



Focus 2 :

Structuration de la feuille de route décarbonation

Dans la continuité de son engagement en faveur du développement durable, la SNIM a franchi une nouvelle étape dans la mise en œuvre de sa stratégie de gestion des émissions de gaz à effet de serre (GES), en structurant une feuille de route décarbonation. Cette démarche vise à doter l'entreprise d'un cadre opérationnel clair et cohérent pour accompagner la transition énergétique, améliorer sa performance environnementale et répondre aux attentes croissantes de ses partenaires internationaux.

L'élaboration de cette feuille de route s'appuie sur un diagnostic rigoureux, fondé sur la réalisation d'un bilan carbone couvrant l'ensemble des émissions directes et indirectes (Scope 1 et Scope 2). L'année 2024 a ainsi permis de consolider les données relatives aux principales sources d'émission, d'identifier les leviers d'amélioration prioritaires et de lancer les premières actions structurantes. La prise en compte progressive du Scope 3 est également en cours d'analyse, dans le cadre d'une approche évolutive visant à élargir le périmètre de responsabilité car-

bone de l'entreprise sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

Cette dynamique s'articule autour de plusieurs axes clés : la montée en compétences des équipes internes sur les enjeux climatiques, la définition d'objectifs de réduction chiffrés à moyen terme, la transition vers des sources d'énergie renouvelable pour alimenter les installations industrielles, ainsi que la modernisation des équipements dans une logique d'efficacité énergétique. La certification des efforts de réduction engagés figure également parmi les priorités, afin de garantir la crédibilité des actions menées et d'assurer la transparence vis-à-vis des marchés internationaux.

L'enjeu est double : il s'agit à la fois de limiter l'empreinte environnementale des activités de la SNIM, mais aussi de renforcer sa compétitivité à l'export, notamment dans un contexte de renforcement des exigences européennes avec la mise en œuvre du Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (CBAM).

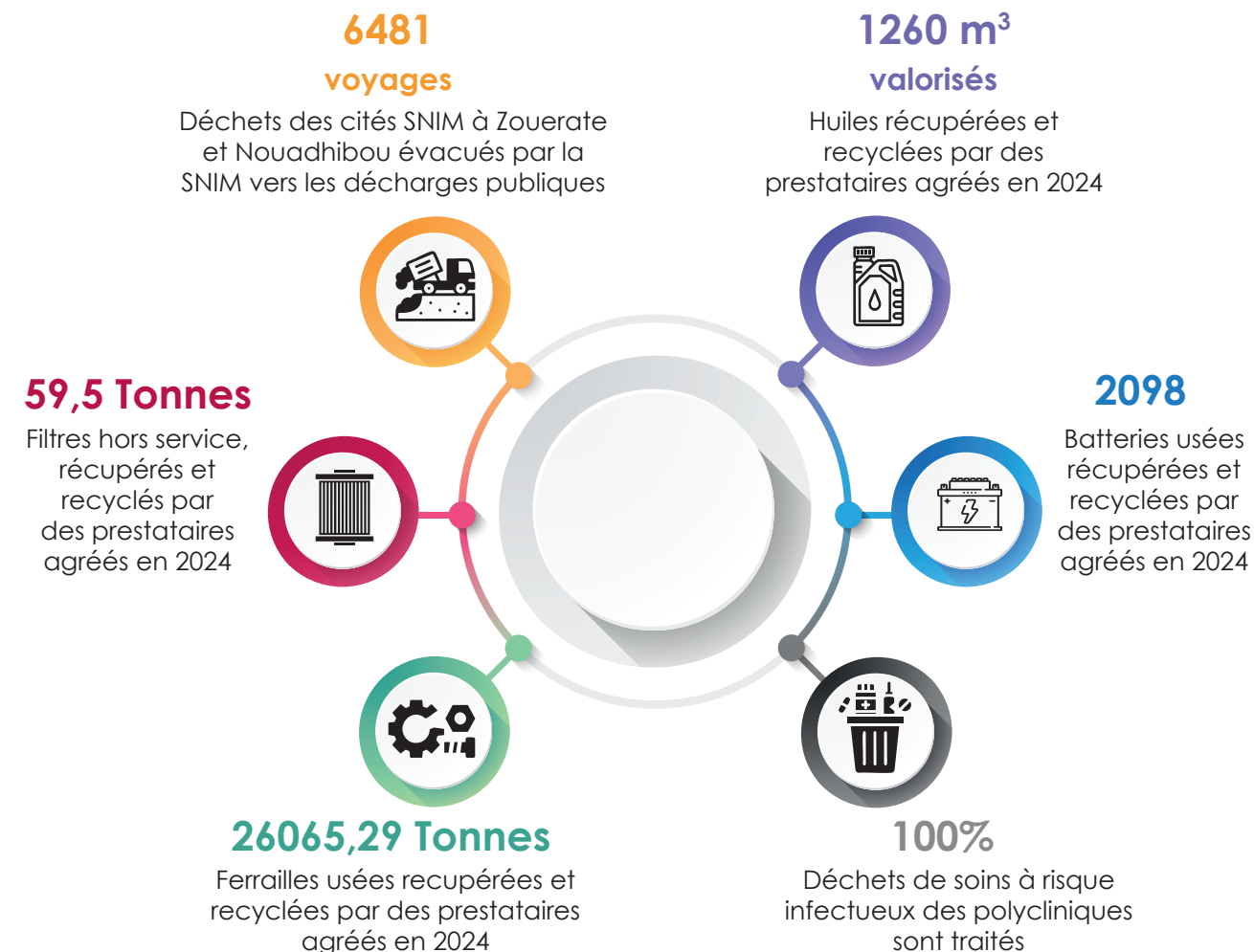
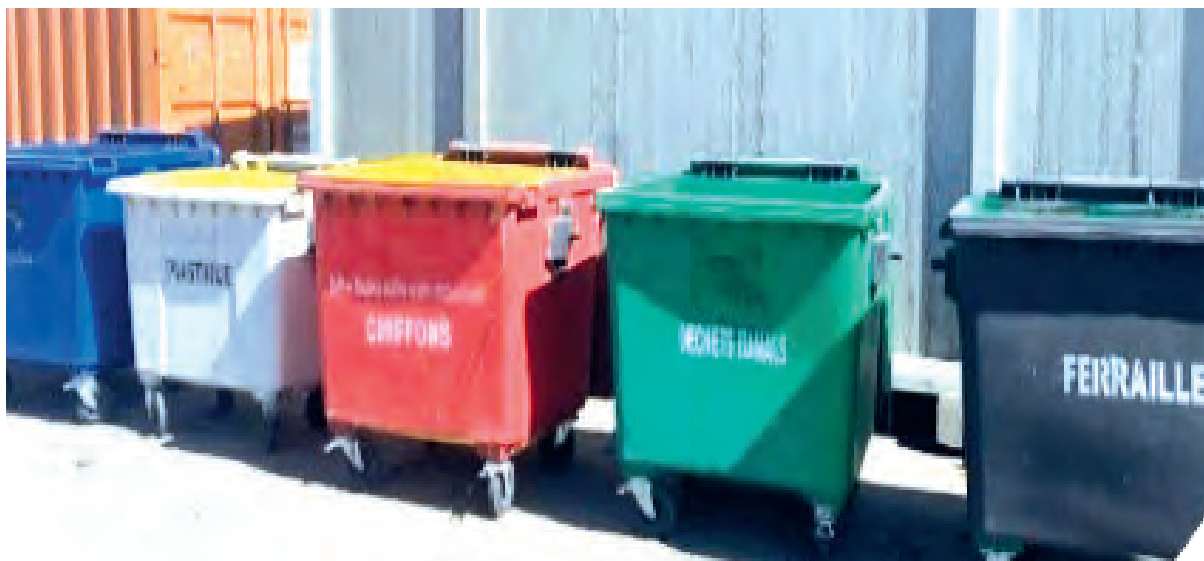
F. Déchets

La gestion responsable des déchets représente un levier essentiel dans la stratégie environnementale de la SNIM. Elle s'inscrit à la fois dans une logique de conformité réglementaire et dans une perspective plus large de réduction de l'empreinte écologique et de promotion de l'économie circulaire.

La SNIM génère une variété de déchets industriels et dangereux, notamment des huiles usagées, des filtres hydrocarbures, des batteries, des pneus d'engins miniers, des bandes transporteuses, ainsi que des déchets médicaux et radioactifs. La gestion de ces déchets repose principalement sur le tri à la source, le recyclage et la valorisation lorsque cela est possible, et l'élimination contrôlée selon les normes en vigueur.

En 2024, la SNIM a récupéré et recyclé 1260 m³ d'huiles et 59,5 tonnes de filtres souillés. Les ferrailles usées totalisant 80,2 tonnes, ainsi que 2098 batteries usées ont été recyclées par des prestataires agréés. En ce qui concerne les déchets médicaux à risque, générés par les activités des polycliniques, ils sont traités de manière intégrale au sein des deux établissements concernés. La SNIM a également mis en place des programmes environnementaux pour atténuer les émissions atmosphériques, gérer les effluents usés et les déchets industriels, et rationaliser les ressources hydriques et énergétiques.

En 2024, 6481 voyages ont été effectués pour évacuer les déchets des cités SNIM vers les décharges publiques.





G. Les résidus



“ Nos résidus miniers sont des déchets inertes, résultant du procédé de traitement du minerai qui est purement mécanique, sans utilisation d'additifs chimiques ou production de lixiviats. ”

La SNIM réaffirme son engagement ferme et constant en faveur d'une gestion responsable des résidus miniers issus de ses opérations industrielles. Cette responsabilité s'inscrit dans une démarche globale de maîtrise des impacts environnementaux et de protection des parties prenantes.

À ce jour, aucun risque n'a été enregistré en lien avec les installations de stockage de résidus miniers exploitées par la SNIM. Cette situation témoigne des mesures de contrôle rigoureuses mises en œuvre pour garantir la sécurité des travailleurs, la préservation de l'environnement, la protection des communautés locales, ainsi que l'intégrité des infrastructures avoisinantes.

2. Le progrès social au cœur de la transformation durable



Le développement social constitue un pilier central de la mission de la SNIM et de son engagement en matière de responsabilité sociale et environnementale. Il représente un levier stratégique pour répondre aux attentes des parties prenantes et renforcer la cohésion au sein des communautés concernées. Les initiatives menées dans ce domaine visent à favoriser

un environnement inclusif, respectueux des diversités et propice à l'épanouissement individuel et collectif. En valorisant la participation active et le respect mutuel, cette démarche contribue à instaurer une dynamique durable orientée vers le progrès humain et l'harmonie sociale au sein de l'écosystème SNIM.



A. Pratiques d'emploi



Le développement des ressources humaines à la SNIM repose sur un socle clair d'engagements réciproques entre les collaborateurs, la direction des ressources humaines et l'ensemble des structures de l'entreprise. Ces engagements visent à garantir un cadre de travail respectueux des droits fondamentaux, propice à la performance collective, à la cohésion sociale et à l'épanouissement individuel.

L'entreprise s'attache à assurer le bien-être au travail, la sécurité physique, l'égalité de traitement, la reconnaissance des efforts, ainsi qu'un environnement professionnel sain, inclusif et motivant. Des dis-

positifs de prévention, de formation continue, de gestion transparente du temps de travail et de traitement des réclamations sont mis en œuvre à travers l'ensemble des sites.

Les collaborateurs, quant à eux, sont appelés à respecter les règles internes, les procédures RH, les standards d'éthique, ainsi qu'à adopter une posture responsable, assidue et respectueuse. L'adhésion aux objectifs collectifs, la discipline, le respect des normes HSE (Hygiène, Sécurité, Environnement), et la bonne utilisation des moyens mis à disposition sont également attendus.

Statistiques du personnel et bien-être

Le renforcement des ressources humaines constitue la pierre angulaire de la stratégie de croissance de la SNIM. Forte de plusieurs années d'action en faveur de ses équipes, l'entreprise articule son enga-

gement autour de cinq axes prioritaires, conçus pour fédérer chaque collaborateur autour d'un objectif commun : assurer une performance durable.

Les objectifs clés de l'engagement de la SNIM en faveur d'une performance durable

Veiller à l'intégration des groupes vulnérables et à la promotion de la diversité



Assurer la prise en charge médicale de l'ensemble des travailleurs et de leurs familles



Respecter les droits humains et les droits des travailleurs

Garantir l'intégrité physique des travailleurs et intervenants



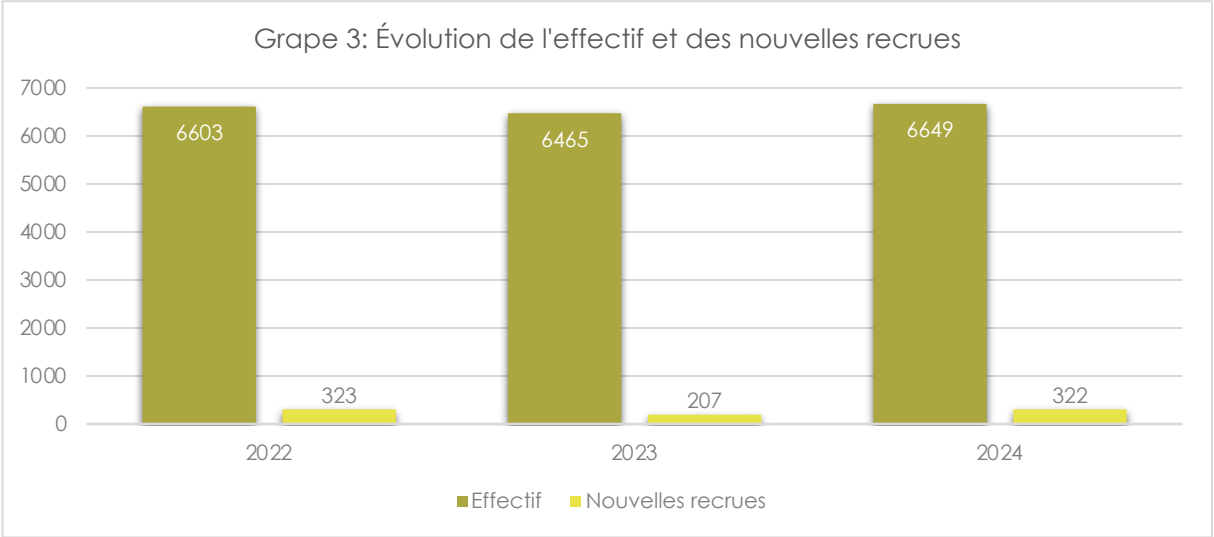
Garantir l'employabilité des collaborateurs



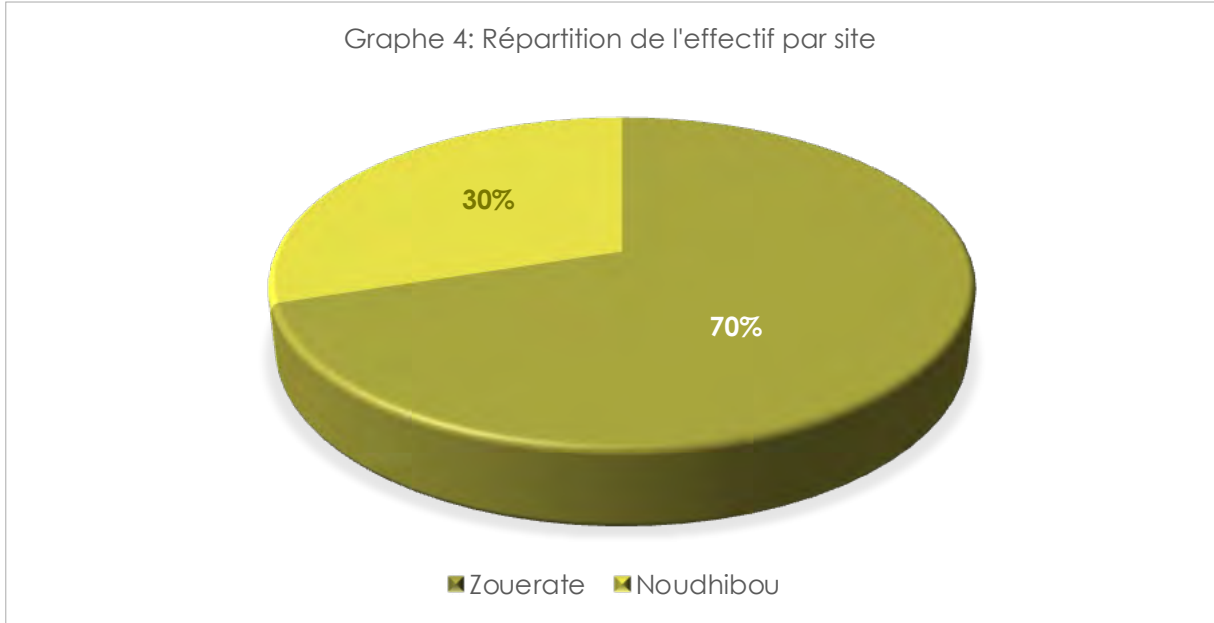
L'effectif total de la SNIM, au 31 décembre 2024, s'établit à 6649 salariés, répartis principalement sur les deux sites: Zouerate et Nouadhibou.

B. Évolution de l'effectif

Année	2022	2023	2024
Effectif	6 603	6 465	6649
Recrutement	323	207	322



C. Evolution par site



D. Initiatives sociales et bien-être des collaborateurs

Dans le prolongement de sa politique sociale, la SNIM met en œuvre plusieurs initiatives visant à renforcer la cohésion interne, soutenir les familles des travailleurs, favoriser le bien-être collectif et entretenir les liens entre l'entreprise, ses salariés

et les communautés environnantes. Ces actions, organisées de manière régulière, s'inscrivent dans une démarche de valorisation du capital humain, au-delà des aspects strictement professionnels.

← Soutien à la scolarité et accompagnement éducatif

Pour la deuxième année consécutive, des centaines d'enfants de salariés de la SNIM ont bénéficié de cours de soutien scolaire organisés entre avril et juillet 2024. Ces sessions, assurées avec l'appui de la Fondation SNIM et d'enseignants expérimentés, visent à accompagner les élèves dans la préparation des examens du BEPC, du baccalauréat et du concours d'entrée en première année secondaire.

Elles se sont tenues à Zouerate, Nouadhibou, et le long du couloir au profit des communautés locales.



← Promotion de l'excellence scolaire : Colonie de vacances à Agadir

La SNIM a organisé du 24 août au 4 septembre 2024 la troisième édition de sa colonie de vacances à Agadir (Maroc), accueillant une quarantaine d'élèves distingués pour leurs résultats aux examens du BEPC et du concours d'entrée en première secondaire.

L'événement est devenu un rendez-vous annuel attendu par les familles et les élèves, marquant un engagement durable de la SNIM envers les nouvelles générations.

Parmi les bénéficiaires figuraient 24 enfants de salariés de Zouerate et 12 de Nouadhibou.

Cette colonie vise à récompenser les efforts scolaires, encourager la culture de l'excellence et offrir aux jeunes une ouverture culturelle et humaine à travers un séjour éducatif à l'international.



➤ Pèlerinage à la Mecque

En 2024, 54 personnes, dont 36 salariés de la SNIM, ont bénéficié du programme annuel de pèlerinage à La Mecque, intégralement pris en charge par l'entreprise. Les bénéficiaires ont été sélectionnés sur la

base de critères transparents (ancienneté, tirage au sort). L'accompagnement a couvert l'ensemble du voyage, y compris les formalités administratives, le transport, l'hébergement et les dotations.



Témoignages



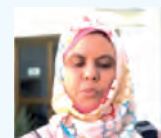
Samba Mody Sow
(retraité SNIM)

Louange à ALLAH le tout puissant, je suis retraité de la SNIM depuis 2012, après une carrière de 39 années. Je remercie la SNIM et sa Fondation d'avoir instauré cette bonne pratique en prenant entièrement en charge, chaque année, le pèlerinage de quatre retraités de la société, dans la transparence et l'équité. Je suis heureux de faire partie du groupe de retraités ayant bénéficié cette année de cette largesse de notre entreprise. Je saisis cette occasion pour remercier tous ceux qui ont participé à l'organisation de cette opération et je conseille aux salariés encore en activité de faire preuve d'honnêteté dans l'exécution de leurs missions et de se montrer patients car comme on dit chez nous « celui qui ne supporte pas la fumée ne verra pas le feu »



Touré Alassane
(SNIM Nouadhibou)

La parfaite organisation de ce pèlerinage renforce la fierté de chacun de nous d'appartenir à la SNIM. Louange à ALLAH qui nous a permis à travers la SNIM d'accomplir cet important pilier de l'Islam, ce n'est pas à la portée de tout le monde, vraiment nos sincères remerciements à la SNIM et à sa Direction Générale ; Nous ne cesserons jamais de prier pour que la SNIM progresse et qu'elle réalise surtout son ambitieux programme de développement.



Aichefou Amar
(SNIM Zouerate)

De prime abord, je remercie la Direction Générale de la SNIM de nous avoir permis d'accomplir le pèlerinage où les femmes ont bien été représentées. Je félicite et remercie également tous ceux qui ont été impliqués dans l'organisation de ce pèlerinage et qui n'ont ménagé aucun effort pour nous faciliter l'accomplissement de ce pilier important de notre religion.

➤ Renforcement du lien social : repas de rupture du jeûne



Durant le mois de Ramadan 2024, plusieurs repas de rupture du jeûne (iftar saïm) ont été organisés à Zouerate et Nouadhibou par la Direction Générale, sous l'impulsion de l'Administrateur Directeur Général, M. Mohamed Vall Mohamed Telmidy.

Ces événements ont réuni des représentants des travailleurs et des salariés issus

de différents services de l'entreprise, dans un esprit de convivialité, de partage et de renforcement des liens sociaux.

Ces iftars, devenus une tradition annuelle, incarnent les valeurs de respect, de solidarité et de proximité que la SNIM cultive dans ses relations internes, notamment durant les temps forts de l'année.



E. Formation et développement des compétences

Le dispositif de formation déployé par la SNIM repose sur une approche intégrée combinant la formation initiale et la formation professionnelle continue. La politique mise en œuvre dans ce domaine vise à doter les effectifs des compétences fondamentales nécessaires à l'exercice de leurs missions, tout en renforçant leur employabilité à long terme.

Cette stratégie se décline à travers plusieurs axes complémentaires :

- la préparation des nouvelles recrues à travers des parcours de formation initiale ciblés;
- le perfectionnement des compétences des collaborateurs en poste,

via des actions de formation continue;

- le développement de partenariats stratégiques dans le champ de la formation professionnelle.

Afin de soutenir cette dynamique, deux centres de formation ont été ouverts dans les villes de Zouerate et de Nouadhibou. Parallèlement, des actions sont menées en faveur de la relève à travers la mise en place de formations diplômantes de type CAP et BTS, ainsi que l'octroi de bourses d'études à certains bacheliers. Ces derniers peuvent, à l'issue de leur parcours, intégrer l'entreprise dans le respect des procédures de recrutement en vigueur.



➡ Bilan du plan de formation 2024



Dans le cadre de sa politique de responsabilité sociétale, la SNIM a poursuivi en 2024 ses efforts en matière de développement des compétences et d'accompagnement éducatif.

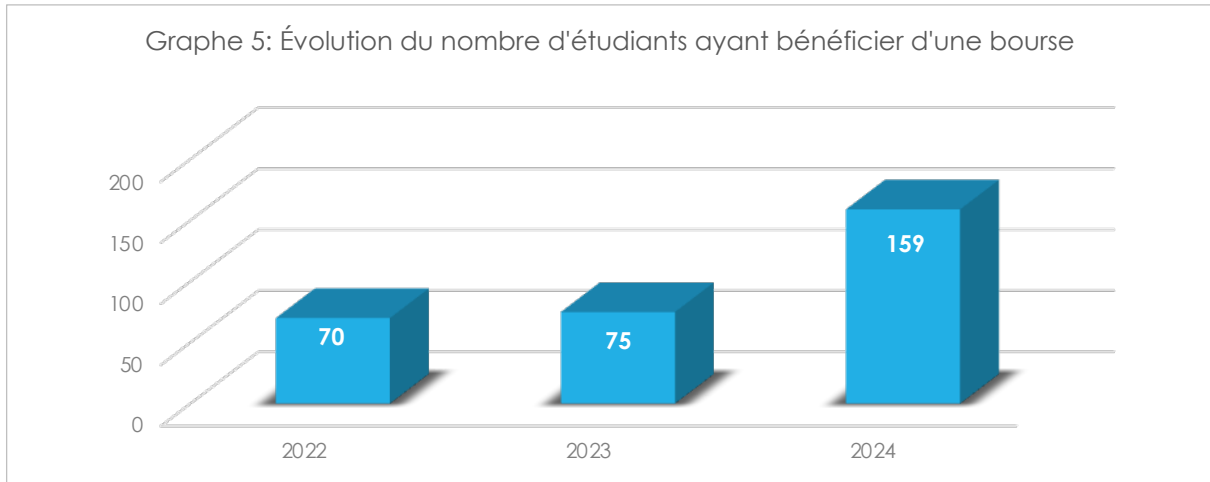
Au total, 431 sessions de formation ont été organisées au cours de l'année, représentant 16 892 heures de formation dispensées au bénéfice de 2 813 collaborateurs.

En termes d'impact, 36% du personnel a bénéficié d'au moins une formation en 2024, confirmant ainsi une large couverture des actions de développement des compétences au sein de la SNIM.

Par ailleurs, le Centre de formation technique de Zouerate a poursuivi son programme d'alternance, accueillant cette année 162 apprenants en formation, contribuant ainsi à l'insertion professionnelle locale et au renforcement des compétences techniques dans la région.

Enfin, l'entreprise a maintenu en 2024 son programme de bourses d'études au profit de plusieurs bacheliers, enfants de ses collaborateurs, poursuivant ainsi son engagement en faveur de l'accès à l'éducation et du soutien aux familles.

	2022	2023	2024
Nombre d'agents formés (avec doublons)	2395	2275	2813
Taux d'agents formés (sans doublons) (%)	37	28	36
Nombre d'heures de formations offertes (heure diffusion)	14775	14817	16892



F. Politique salariale et promotions

En matière de politique salariale et de promotions, la SNIM poursuit sa démarche de valorisation et de reconnaissance des collaborateurs. Le taux de promotion interne a progressé en 2024, atteignant 16,79 %, contre 16 % en 2023, témoignant de l'engagement de l'entreprise à favo-

riser l'évolution professionnelle de ses employés. Parallèlement, l'indice des salaires a été porté à 376,4 en 2024, en hausse par rapport à 353,7 en 2023, reflétant les efforts continus de la SNIM pour améliorer la rémunération et maintenir l'attractivité de ses conditions de travail.



G. Sécurité et santé au travail

Sécurité au travail



La SNIM accorde une importance primordiale à la santé et à la sécurité de ses collaborateurs, qu'elle place au centre de sa politique de gestion du capital humain. À cet effet, elle a mis en œuvre, depuis

2017, un Plan d'Action Sécurité structuré, visant à prévenir les risques professionnels selon une approche globale articulée autour des axes suivants :

Prévention des risques :

- Identification, priorisation et couverture des risques.

Règles et procédures :

- Standardisation des pratiques de sécurité.
- Intégration de la sécurité dans toutes les opérations.
- Vulgarisation des règles et procédures (permis, habilitations, etc.).



Formation et communication :

- Sensibilisation et formation de l'ensemble du personnel.
- Communication efficace des normes et procédures de sécurité.

Discipline et rigueur :

- Application stricte des procédures en vigueur.
- Réalisation de contrôles et inspections réguliers.

Cette politique de sécurité démontre l'engagement ferme de la SNIM à assurer un environnement de travail sûr et à promouvoir le bien-être de ses collaborateurs à travers des actions concrètes et structurées.

En 2024, la SNIM a poursuivi les travaux de mise en place d'un système de management Santé & Sécurité aligné sur les exigences de la norme ISO 45001, en coordination étroite avec le département de la Sécurité.

■ **Formation et amélioration continue de la sécurité**

Convaincue que la prévention repose avant tout sur la maîtrise des risques par le personnel, la SNIM a fait de la formation continue l'un des piliers de sa démarche d'amélioration en matière de sécurité.

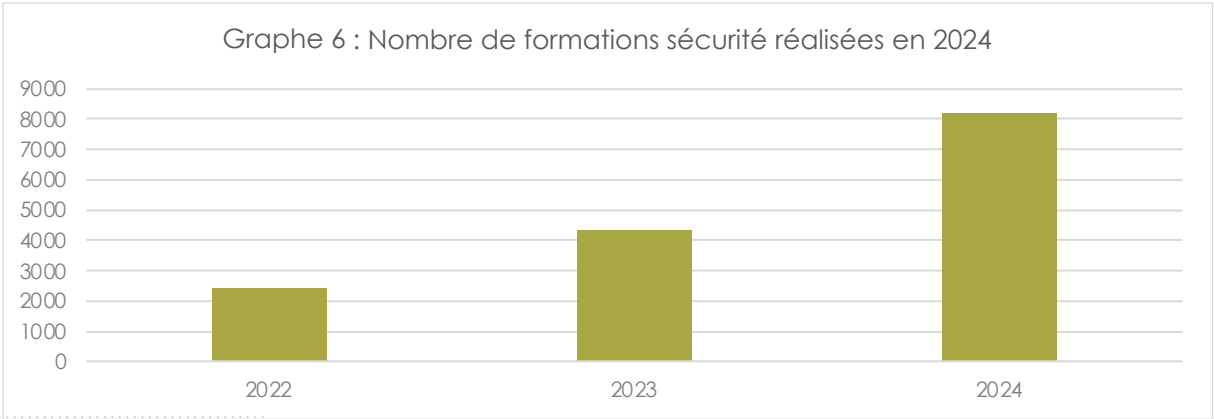
En 2024, 8 187 collaborateurs ont ainsi été formés aux risques professionnels spécifiques à leurs métiers, contre 4 320 en 2023 et 2 447 en 2022, soit une progression continue sur trois années consécutives.

Ces formations sont organisées de manière systématique, notamment à la suite de l'analyse d'incidents, et sont adaptées aux spécificités de chaque poste de travail. Cette approche permet de renforcer la culture interne de sécurité, d'an-

L'accent a été mis sur la prévention proactive des risques professionnels, à travers des campagnes de sensibilisation quotidienne, des dispositifs de veille opérationnelle, et des actions ciblées au sein de chaque structure de l'entreprise.

crer les bons réflexes, et de promouvoir la vigilance partagée.

Dans le cadre de sa démarche d'amélioration continue en matière de sécurité, la SNIM accorde une place centrale à la formation et au perfectionnement de ses collaborateurs. En 2024, cet engagement s'est traduit par la formation de 8187 salariés aux risques liés à la sécurité. Ce dispositif repose sur des modules adaptés à chaque métier et sur des sessions de formation systématiquement organisées à la suite de l'analyse des incidents, illustrant ainsi la volonté ferme de l'entreprise de renforcer la culture de prévention et de sécurité à tous les niveaux.



Les efforts déployés par la SNIM en matière de sécurité ont permis d'obtenir des résultats significatifs. En 2023, le taux de fréquence des accidents s'est établi à 5,88%, tandis que le taux de gravité a atteint 0,18 %. Un seul accident mortel a été enregistré au cours de l'année, ce qui témoigne de l'efficacité des mesures préventives mises en œuvre et du renforcement continu de la culture de sécurité au sein de l'entreprise.



	2022	2023	2024
Nombre de formations sécurité réalisées	2447	4320	8187
Taux d'accidents du travail enregistrables (%)	100%	100%	100%
Accidents de travail avec arrêt	98	106	94
Jours d'arrêt	2949	3045	2817
Accidents mortels	0	0	1
Accidents mortels trajets	1	0	0
Taux de décès suite à un accident de travail	0,00%	0,00%	0,00%
Taux de fréquence	6,47	6,42	5,88%
Taux de gravité	0,19	0,18	0,18%
	92%	96%	91%

Les causes des accidents de travail			
	2022	2023	2024
Fausse manœuvre	33%	37%	37%
Non-respect des procédures	10%	13%	15%

Santé au travail



La SNIM dispose de ses propres structures sanitaires, comprenant notamment deux polycliniques assurant la prise en charge médicale complète de tous ses collaborateurs ainsi que de leurs familles. Ces polycliniques réalisent tous les actes médicaux, depuis les consultations jusqu'aux interventions chirurgicales, et disposent chacune d'une capacité d'hospitalisation de 100 lits. Elles sont équipées de matériels médicaux modernes, garantissant une qualité de soins optimale.

Sur les lieux de travail, une Unité de Santé au Travail (UST) fournit aux travailleurs des services médicaux courants et les premiers soins en cas d'accident. Onze unités de ce type sont réparties sur les différents sites et dans les bases de vie bordant le chemin de fer, permettant ainsi de prévenir les maladies professionnelles et de rapprocher les services médicaux des collaborateurs.

L'année 2024 a constitué une étape importante dans l'amélioration de l'offre de soins de la SNIM. Le renforcement des équipes médicales de la Polyclinique de Zouerate s'est traduit par le recrutement d'un médecin anesthésiste-réanimateur et d'un chirurgien, ainsi que par la contractualisation avec un neurochirurgien et un pédiatre. Par ailleurs, un service de réanimation a été mis en service sur ce site.

Un vaste programme de formation a été mené en partenariat avec l'hôpital Cheikh Khalifa de Casablanca, bénéficiant à différents profils du personnel médical et paramédical. La modernisation

des équipements s'est poursuivie, avec l'acquisition de nouveau matériel biomédical, la commande de quatre ambulances médicalisées, et des travaux d'aménagement réalisés dans les deux polycliniques.

Les polycliniques de la SNIM prennent en charge plus de 31 000 personnes, travailleurs et familles confondus. En complément des soins assurés en interne, des vacations médicales périodiques sont organisées avec la participation de spécialistes externes dans plusieurs disciplines, dont l'ophtalmologie, la neurologie, la neurochirurgie, et l'urologie.

	2021	2022	2023	2024
Nombre de consultations (SNIM)	128108	149384	163311	169107
Journées d'hospitalisation	11482	15419	19326	15640
Actes chirurgicaux	865	787	716	643
Examens de labo	43657	46465	64160	69515
Examens radiologiques	4636	6029	7946	7419
Actes dentaires	5492	7925	7040	7724
Accouchements	631	538	770	628
Nombre de vacations médicales	18	19	21	33
Nombre d'évacuations				
Nouakchott	826	1003	1213	1205
Étranger	16	28	32	47
Nombre de personnes prises en charge (agents SNIM + Famille) en MRU	32673	31165	31662	32887



Spécialiste	Vacations	Consultations	Actes	Avis d'évacuation
Ophtalmologue	9	1981	0	14
ORL	2	602	99	7
Neurologue	6	503	0	2
Neurochirurgien	3	473	3	10
Rhumatologue	4	344	14	0
Urologue	2	187	3	0
Total	26	4090	119	33

Les personnes dont l'état de santé nécessite des examens ou soins complémentaires sont orientées, par l'Entreprise, dans des structures sanitaires spécialisées à Nouakchott et/ou à l'étranger :

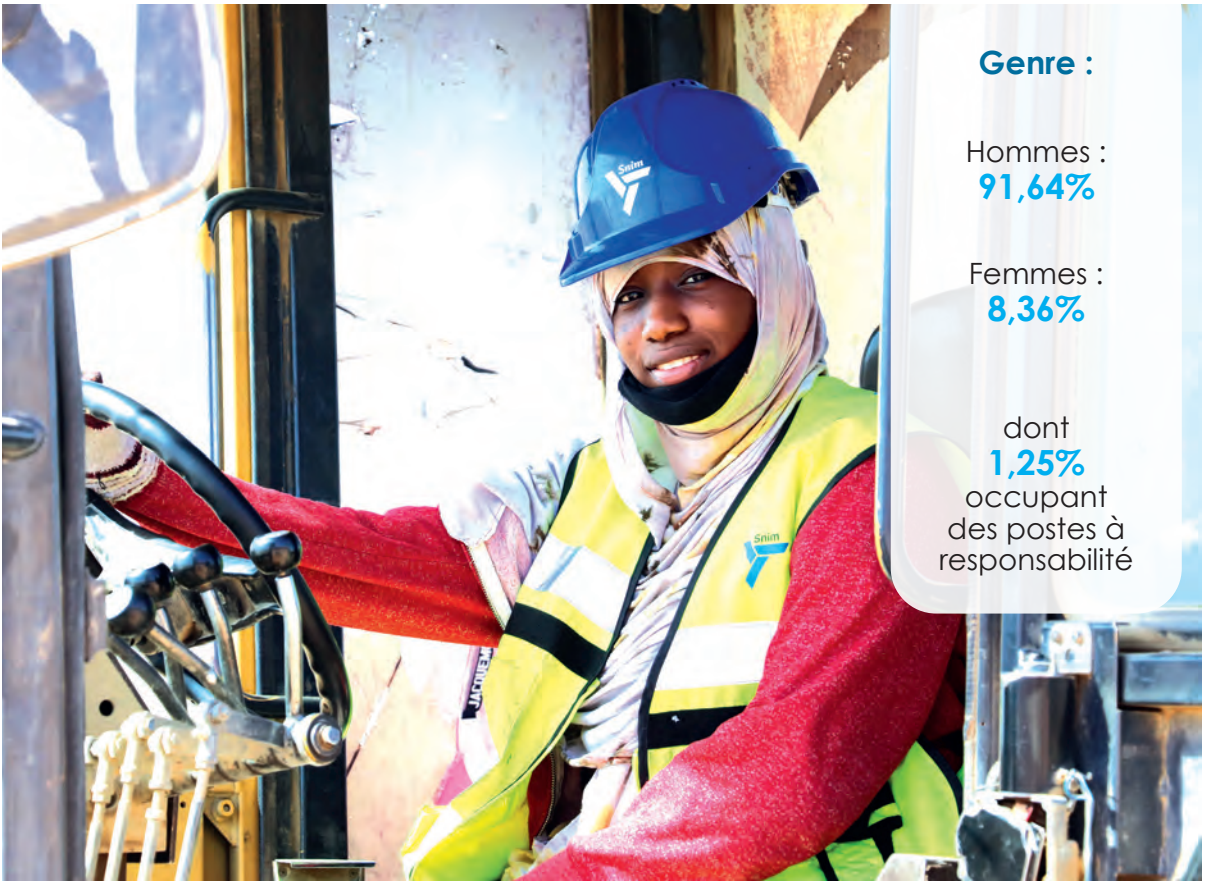
Destination	2020	2021	2022	2023	2024
Nouakchott	560	825	1093	1213	1209
Etranger	3	18	28	32	43
Total général	563	843	1121	1245	1252

H. Non-discrimination et égalité des chances

La SNIM inscrit la non-discrimination et l'égalité des chances au cœur de ses valeurs et de sa gouvernance. Elle veille à garantir un environnement de travail équitable et inclusif, où chaque collaborateur peut s'épanouir et contribuer au développement de l'entreprise, indépendamment de son genre, de son origine ou de toute autre caractéristique per-

sonnelle. L'engagement en faveur de la diversité se traduit concrètement par une répartition paritaire et des actions visant à renforcer la présence des femmes, notamment dans les fonctions à responsabilité.

Le pourcentage de diversité au sein des organes de gouvernance de la SNIM est réparti comme suit :





	2022	2023	2024
Taux de femmes à la SNIM (%)	7,50%	8,3%	8,36%
% de femmes dans des postes à responsabilité	1,17%	1,2%	1,25%
Taux de personnes en situation de handicap sous contrat (%)	0,40%	0,48%	0,31%
Part de femmes dans les recrues (%)	8%	19%	10%

L'inclusion des groupes vulnérables, notamment des personnes en situation de handicap, constitue un volet essentiel de la politique RH de la SNIM. À ce jour, 0,31% de notre effectif est composé de collaborateurs en situation de handicap. L'en-

treprise veille également à maintenir en poste et à accompagner durablement tous les salariés ayant été victimes d'accidents de la vie ou du travail, affirmant ainsi son engagement en faveur d'une intégration responsable et solidaire.



I. Liberté d'association et négociation collective

La SNIM accorde une importance fondamentale à la liberté d'association et à la négociation collective, piliers d'un climat social équilibré. La présence active des représentants syndicaux favorise un dialogue transparent entre la direction et les collaborateurs, garantissant une

représentation équitable des intérêts du personnel. L'entreprise encourage la participation des salariés aux processus décisionnels et réaffirme son engagement à respecter pleinement la liberté syndicale, en conformité avec les normes internationales et la législation nationale.

J. Travail des enfants

La SNIM réaffirme son engagement ferme en faveur du respect des droits des travailleurs et de la protection des mineurs, en stricte conformité avec la législation mauritanienne et les standards internationaux.

L'entreprise veille à n'employer que des personnes majeures, âgées de plus de 18 ans, garantissant ainsi l'absence totale de travail des enfants dans l'ensemble de ses opérations. Pour ce faire, elle s'appuie notamment sur les articles 246, 247, 395 et

153 du Code du travail mauritanien, ainsi que sur les conventions de l'OIT relatives au travail des mineurs.

La SNIM applique rigoureusement sa Charte d'éthique et les dispositions contractuelles encadrant les relations de travail. Elle exige également de ses sous-traitants et fournisseurs le respect strict des mêmes principes, tels que définis dans sa charte d'éthique et son code de conduite fournisseur.



K. Travail forcé et esclavage moderne

La SNIM adopte une position claire et déterminée contre le travail forcé et toute forme d'esclavage moderne, réaffirmant son attachement aux principes éthiques et aux droits humains. Grâce à des politiques strictes et à des actions concrètes, l'entreprise veille à prévenir ces pratiques tant au sein de ses propres activités que dans l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement. Cet engagement traduit non seulement le respect des cadres ju-

ridiques nationaux et des conventions internationales, mais aussi une volonté constante de garantir des conditions de travail justes et dignes pour tous, y compris ses partenaires commerciaux.

Afin de prévenir toute forme de travail forcé ou d'esclavage dans ses opérations et sa chaîne d'approvisionnement, la SNIM met en œuvre un ensemble de mesures strictes.

Interdiction absolue du travail forcé : l'entreprise proscriit formellement le recours à toute pratique assimilable à du travail forcé, notamment :

1 l'empêchement de la liberté de mouvement des employés ;

2 le recours à des sanctions punitives injustifiées ;

3 le non-paiement des salaires pour le travail accompli.

Ces actions s'inscrivent dans la volonté de la SNIM de garantir un environnement de travail respectueux de ses valeurs éthiques, en conformité avec le droit du travail mauritanien et les conventions de l'OIT.

Par ailleurs, la SNIM veille à ce que ses sous-traitants et fournisseurs respectent ces mêmes principes, comme précisé dans sa charte d'éthique et son code de conduite fournisseur.

L. Pratiques de sécurité

En 2024, la SNIM a poursuivi ses efforts pour garantir un environnement de travail sûr à l'ensemble de ses collaborateurs. Des mesures rigoureuses ont été mises en œuvre afin de protéger le personnel, les installations et les actifs de l'entreprise, renforçant ainsi la culture de la prévention au sein de tous les sites opérationnels.

Des campagnes de sensibilisation ont été organisées tout au long de l'année, en parallèle à des formations régulières en sécurité, ayant permis de maintenir un faible taux d'accidents avec arrêt. En effet, 94 accidents de travail avec arrêt ont

été enregistrés, en baisse par rapport aux 106 cas de 2023. Les jours d'arrêt consécutifs sont restés relativement stables (2817 jours en 2024 contre 3045 jours en 2023).

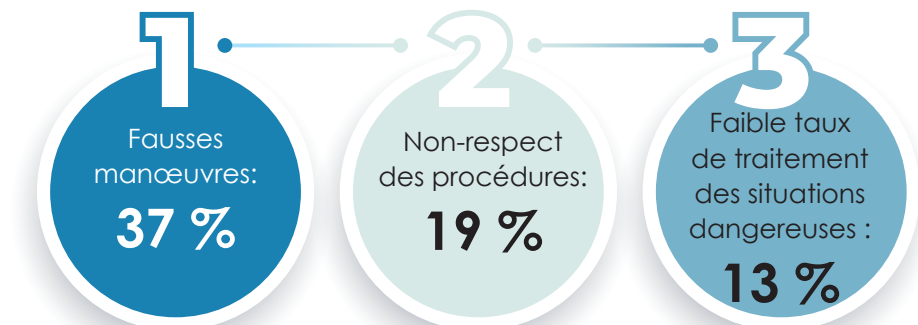
Le port d'équipements de protection individuelle (EPI) reste strictement obligatoire, et des procédures de sécurité ont été mises à jour pour renforcer la conformité sur le terrain. Des signalisations claires, des aménagements spécifiques ainsi que des inspections régulières contribuent à minimiser les risques opérationnels.

Effectif de sécurité : Une surveillance permanente

La surveillance et l'application des protocoles sont assurées par un effectif dédié à la sécurité, composé de 96 agents. Ces professionnels jouent un rôle crucial dans la prévention des incidents, la sécurisation des installations et la réponse aux ur-

gences. Leur présence sur les sites permet de garantir un suivi constant des normes et protocoles en vigueur.

Les principales causes d'accidents en 2024 restent similaires à celles des années précédentes :



M. Un développement économique solidaire et inclusif des communautés locales

En 2024, la SNIM a renforcé son engagement envers les communautés locales implantées autour de ses zones d'activités, notamment à Zouerate, F'derick et le long du corridor Zouerate–Nouadhibou. Cet engagement s'est traduit par un soutien concret aux populations à travers plusieurs leviers :



En 2024, les dépenses engagées dans ces domaines prioritaires se sont élevées à : 15,33 millions MRU pour la santé, 66,11 millions MRU pour l'éducation, 139,06 millions MRU pour l'accès à l'eau, 1,68 million MRU pour l'accès à l'énergie, et 34,60 millions MRU pour le développement local. Ces investissements confirment la volonté de l'entreprise de contribuer activement à l'amélioration des conditions de vie et au développement durable des communautés avoisinantes.



La Fondation SNIM : catalyseur du développement local



Bras social de la SNIM, la Fondation SNIM occupe une place centrale dans le déploiement des actions sociales et de développement au bénéfice des communautés locales. Créée en 2007 et déclarée d'utilité publique en 2012, elle agit de manière indépendante, apolitique et non syndicale, avec pour mission de contribuer durablement à l'amélioration des conditions de vie dans les zones d'intervention de la SNIM, en particulier le long du corridor Nouadhibou–Zouerate.

Sa stratégie repose sur un engagement ferme à lutter efficacement contre la pauvreté et la précarité sur tout le territoire national. Cela passe par l'amélioration de

l'accès aux services sociaux de base, l'accompagnement à la réinsertion socio-économique des retraités de la SNIM, la promotion de l'entrepreneuriat local à travers le microcrédit, ainsi que la participation à la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). La Fondation œuvre également à promouvoir la bonne gouvernance en privilégiant une approche participative et transparente, et à nouer des alliances stratégiques avec des partenaires nationaux et internationaux afin de maximiser l'impact de ses actions.

Guidée par les valeurs de responsabilité, de transparence et de solidarité, la Fondation SNIM se positionne comme un acteur stratégique du changement social et un levier de croissance inclusive dans les régions où elle intervient.

Accès à l'eau

L'accès à l'eau constitue un enjeu vital pour les populations vivant le long du corridor ferroviaire. Dans ces zones arides, l'eau ne représente pas seulement un besoin de survie, mais aussi une condition essentielle de stabilité, de fixation et de dé-

veloppement local. Consciente de cette réalité, la SNIM mène depuis plusieurs années des actions concrètes pour améliorer l'accès à l'eau, avec des impacts directs sur le quotidien des communautés.



En 2024, l'entreprise a renforcé ses efforts dans le cadre du programme de recherche et d'exploitation de points d'eau, lancé en 2022. À fin 2024, ce programme a permis la réalisation de 49 forages exploitables, répartis stratégiquement dans les zones à forte vulnérabilité hydrique. Ces installations :

- sont sécurisées et alimentées par des panneaux solaires,
- présentent un débit élevé et une capacité de stockage adaptée aux besoins des localités,
- et assurent un accès régulier à l'eau, en particulier pendant les périodes de fortes chaleurs.

Outre l'approvisionnement des foyers, ces forages jouent un rôle clé dans l'abreuvage des camelins et petits ruminants,

contribuant ainsi à une gestion apaisée de la transhumance, loin de la voie ferrée, et à la sécurité des infrastructures.



Des usages sociaux de plus en plus prioritaires

En 2024, la SNIM a produit 4 972 534 m³ d'eau, dont :

- 2 444 398 m³ ont été destinés aux usages sociaux, soit environ 49% du volume total,
- 1 994 898 m³ pour les besoins industriels, représentant 40 % de la production.

Cette répartition témoigne de la priorisation des usages communautaires, illustrant l'engagement sociétal de l'entreprise au service des populations locales.

L'année 2024 a également été marquée par une hausse significative de la consommation sociale, avec 621 541 m³ supplé-

mentaires par rapport à 2023, soit une progression de 34,1%. Cette dynamique positive reflète :

- Une meilleure couverture des besoins des foyers,
- L'émergence de nouveaux périmètres habités autour des points d'eau,
- Et une amélioration de l'hygiène et du bien-être des ménages.

Ce vaste programme de pompage d'eau a permis, pour la première fois, l'introduction d'une agriculture intensive au cœur de zones désertiques, au bénéfice des populations locales. Véritable petite révolution verte, cette avancée a rendu possibles les premières cultures maraîchères dans la région, grâce à une disponibilité en eau jusque-là inédite.

Accès à l'énergie

La SNIM assure intégralement la production d'énergie nécessaire à ses installations industrielles, tout en alimentant les villes de Zouerate et F'derick. En 2024, cette production a atteint 415823 MWh, dont 89 % ont été consacrés aux besoins industriels et 16 % aux usages civils. Cette énergie provient essentiellement de trois centrales thermiques, totalisant une puissance de 100 MW. Dans une logique de transition énergétique progressive, la SNIM renforce continuellement son mix énergétique grâce aux énergies renouvelables. Elle dispose déjà d'une centrale solaire à Zouerate et d'une éolienne à Nouad-

hibou, pour une puissance installée combinée de 7,4 MW. En 2024, la centrale solaire photovoltaïque de 12 MW à Zouerate a été mise en service, renforçant significativement l'autonomie énergétique de l'entreprise tout en contribuant à la réduction de son empreinte carbone. Parallèlement, les travaux de construction d'une nouvelle centrale thermique de 30 MW, financée sur fonds propres à hauteur de 55,12 millions d'euros, ont progressé à 91 % à la date de ce rapport, avec une mise en service prévue au troisième trimestre 2025.



Sur le plan social, la SNIM veille également à l'inclusion énergétique des populations isolées. En 2024, elle a consacré un budget de 43,48 millions MRU à la distribution de kits d'éclairage solaire dans les localités de Ben Amera, Choum, Touajil et Bir-

moghrein. Ces dispositifs permettent aux ménages de bénéficier d'un éclairage nocturne, de faire fonctionner un téléviseur et de recharger leurs téléphones, contribuant ainsi à une amélioration concrète des conditions de vie.



Education

En 2024, la Fondation SNIM a consacré un budget de 66,11 MMRU au secteur éducatif, confirmant ainsi son engagement en faveur de la promotion de l'école républicaine et de l'amélioration des infrastructures scolaires. Parmi les réalisations majeures figurent la construction d'un jardin d'enfants à Nouadhibou et d'un autre à Boulenoir, l'édification d'une école de 12 classes dans le quartier Je-

didia à Nouadhibou ainsi que la réhabilitation de l'école 1 de Zouerate, à forte valeur historique. Parallèlement, plus de 15.800 tenues et kits scolaires ont été distribués aux élèves des établissements du couloir minier, tandis que 243 étudiants de l'enseignement supérieur ont bénéficié d'aides financières, renforçant ainsi le soutien de la Fondation à la formation et à l'insertion professionnelle des jeunes.



Dans le prolongement de ces initiatives, la SNIM a organisé, le 12 juillet 2024, la cérémonie annuelle de remise des prix aux meilleurs élèves des établissements publics de Cansado. L'événement, tenu dans la salle des fêtes du Club culturel et sportif, a rassemblé les représentants de la direction de l'entreprise, des autorités locales, du corps enseignant, des parents d'élèves ainsi que des syndicats. À cette occasion, des prix d'encouragement et des attestations ont été décernés aux élèves et enseignants les plus méritants de l'année scolaire 2023-2024. En signe de reconnaissance particulière, quatre élèves ont également bénéficié d'un séjour en colonie

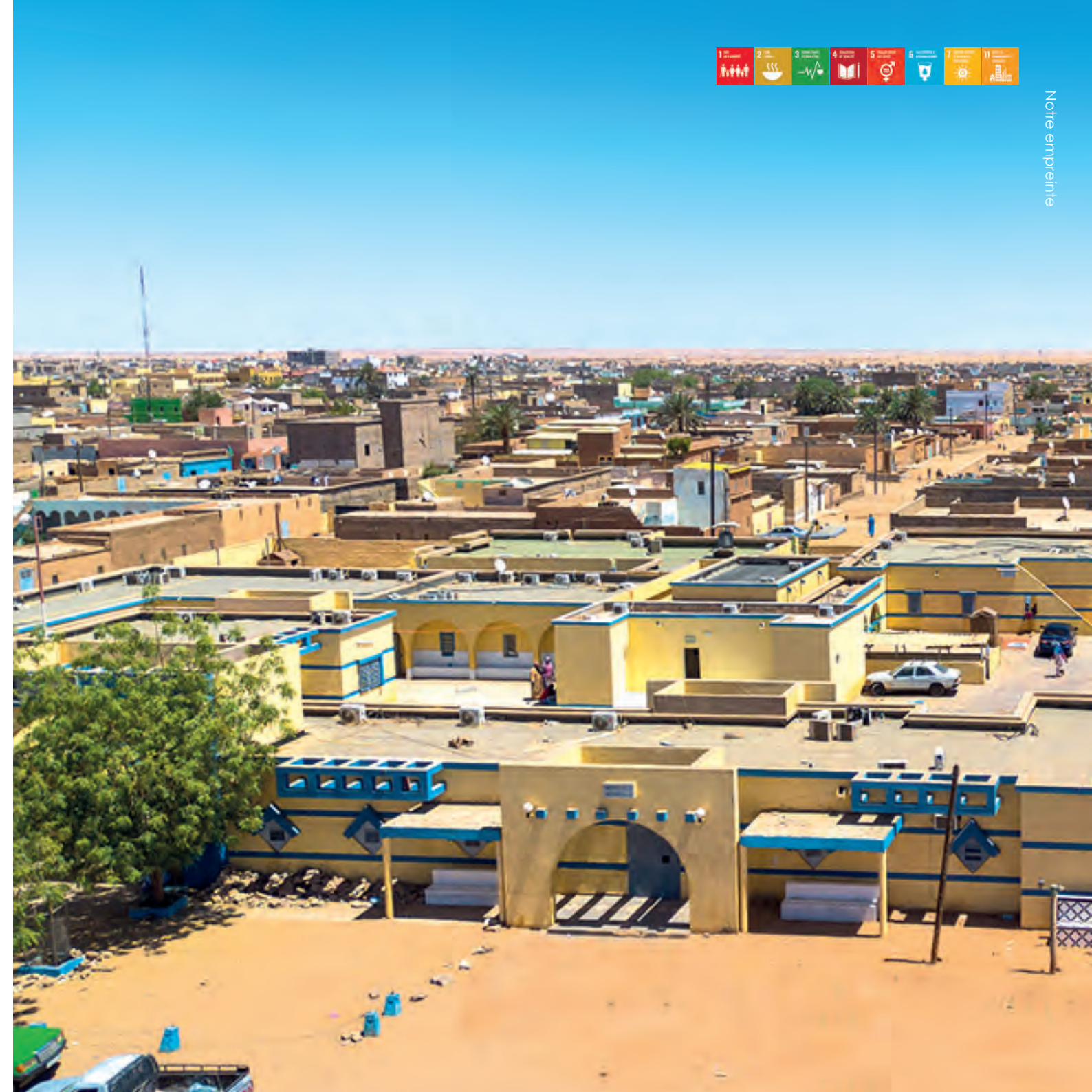
de vacances à Agadir, au Maroc, entièrement pris en charge par la SNIM. Cette initiative illustre la volonté de l'entreprise de promouvoir l'excellence, de stimuler la motivation scolaire et de contribuer activement au développement du secteur éducatif dans la région.



← Santé

En 2024, le secteur de la santé a représenté 3,46 % des dépenses totales de la Fondation SNIM, soit un montant de 15,33 MMRU. Bien que cette part soit inférieure à celle des années où la santé constituait le premier poste budgétaire, elle traduit un engagement toujours soutenu dans ce domaine stratégique. Cette évolution s'explique principalement par l'élargissement de la prise en charge de l'affiliation à la couverture médicale, désormais

étendue non seulement à l'ensemble des retraités de la SNIM, mais également à tous les retraités du Groupe SNIM, dont le nombre est en constante augmentation. Cette initiative reflète la volonté de la Fondation de renforcer la protection sociale de ses anciens collaborateurs et de répondre aux besoins croissants en matière d'accès aux soins et de bien-être des bénéficiaires.



Subventions aux institutions religieuses, étatiques et culturelles

En 2024, la Fondation SNIM a consacré des ressources importantes aux subventions en faveur des institutions religieuses, étatiques et culturelles, témoignant de son engagement pour le développement social, culturel et communautaire dans les régions minières et au-delà.

Pour le volet religieux, la Fondation a alloué 9,81% de son budget, soit 43,48 MMRU, à des projets majeurs, parmi lesquels la démolition et la reconstruction de la mosquée Rahmane de Cansado, ainsi

que la réhabilitation et l'extension de la Mosquée Atigh de la cité. À l'occasion du mois béni du Ramadan, 5.328 kits alimentaires ont été distribués aux familles les plus démunies le long du couloir minier, à Birmoghrein ainsi qu'aux personnes en situation de handicap. Le soutien a également concerné les mosquées, mahadras, imams, muezzins et leurs associations, ainsi que le financement du pèlerinage 2024 à la Mecque au profit des retraités SNIM et des imams des cités minières de Nouadhibou et Zouerate.



Concernant les institutions étatiques et collectivités locales, la Fondation a poursuivi son appui aux Communes et Wilayas de Dakhlet-Nouadhibou, du Tiris Zemmour et de l'Adrar à travers la fourniture de véhicules, d'engins et d'équipements d'assainissement. Dans la Wilaya de l'Adrar, des actions ciblées comme le nettoyage de la ville d'Atar et l'enfouissement des déchets ont contribué à améliorer significativement le cadre de vie des populations.



Sur le plan culturel et sportif, la SNIM a investi 20,74% de son budget dans la construction soit 91,91 MMRU, la réhabi-

litation et la mise aux normes de complexes sportifs, principalement dans la cité minière de Zouerate, afin de favoriser l'épanouissement de la jeunesse.

L'entreprise a également réaffirmé son rôle de mécène à travers deux événements phares. Le 8 décembre, elle a soutenu la treizième édition du SNIM-Marathon International de Nouadhibou, qui a réuni près de 4.000 participants, confirmant son statut d'événement sportif de référence en Mauritanie. Depuis 2014, la SNIM a aussi permis à plus de 25 Mauritaniens de participer à des formations internationales grâce à un appui logistique et financier, traduisant un engagement en faveur du développement des compétences. Du 20 au 22 décembre, la première édition du Festival des villes minières, organisée à Zouerate sous le thème « Culture minière, entre la réalité et les ambitions », a proposé des activités culturelles, des compétitions sportives et des expositions patrimoniales, valorisant l'identité et le patrimoine des régions minières.



3. Gouvernance et développement économique

Depuis plus d'une décennie, la SNIM inscrit son action dans une dynamique de gouvernance responsable et de développement durable. Cet engagement s'est traduit dès 2005 par l'obtention de la certification ISO 9001 (management de la qualité), et s'est consolidé au fil des années par des renouvellements réguliers et l'élargissement progressif de son système de management intégré.



En juin et juillet 2024, la SNIM a renouvelé avec succès ses certifications ISO 9001 (qualité) et ISO 14001 (environnement), confirmant ainsi la pérennité de son engagement en faveur de l'excellence opérationnelle, de la protection de l'environnement et de l'amélioration continue. Ce renouvellement a concerné les trois systèmes de management de l'entreprise: Qualité (SMQ), Environnement (SME) et Responsabilité Sociétale (RSE).

Parallèlement, la SNIM a poursuivi en 2024 la mise en place d'un système de management de la santé et de la sécurité au travail (SMSST), aligné sur la norme ISO 45001, dans l'objectif de renforcer la prévention des risques professionnels et d'assurer un environnement de travail sûr pour l'ensemble de ses collaborateurs. Ce processus comprend plusieurs étapes clés, notamment l'élaboration d'une politique

SST formalisée, l'identification des dangers et l'évaluation des risques, la mise en place de procédures de contrôle opérationnel, ainsi que la sensibilisation et la formation du personnel. Un audit à blanc réalisé en avril 2025 a permis d'évaluer l'efficacité des mesures mises en place et d'identifier les ajustements nécessaires, en vue de l'obtention officielle de la certification prévue pour septembre 2025.

Depuis son adhésion volontaire à l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE) en 2010, la SNIM affirme sa volonté de transparence et de responsabilité vis-à-vis de ses parties prenantes. Le maintien du Label Engagé RSE (modèle AFAQ 26000) au niveau confirmé depuis 2021 a constitué une reconnaissance officielle de la maturité de sa démarche, évaluée sur 55 sous-critères couvrant les dimensions stratégiques, managériales, économiques, sociales et environnementales.

En 2024, la SNIM a renouveler son certificat du label engagé RSE «niveau confirmé».



En décembre 2024, la SNIM a également obtenu un certificat de bon comportement de paiement délivré par Coface Services, attestant de sa fiabilité et de sa régularité dans ses transactions avec ses partenaires commerciaux.



Cette trajectoire est rendue possible par une organisation rigoureuse et participative, reposant sur un Comité de Pilotage RSE, la Direction de l'Environnement et de la Sécurité, un réseau de correspondants RSE, ainsi que l'ensemble des Directions Opérationnelles et des Services Support, mobilisés pour garantir un pilotage agile et cohérent des engagements RSE de l'entreprise.

La SNIM poursuit ainsi ses efforts pour maintenir une gouvernance exemplaire du développement durable, en mobilisant les ressources organisationnelles et financières nécessaires. Cette démarche renforce sa crédibilité, sa résilience et sa capacité à générer des retombées économiques durables au bénéfice de l'ensemble de ses parties prenantes.

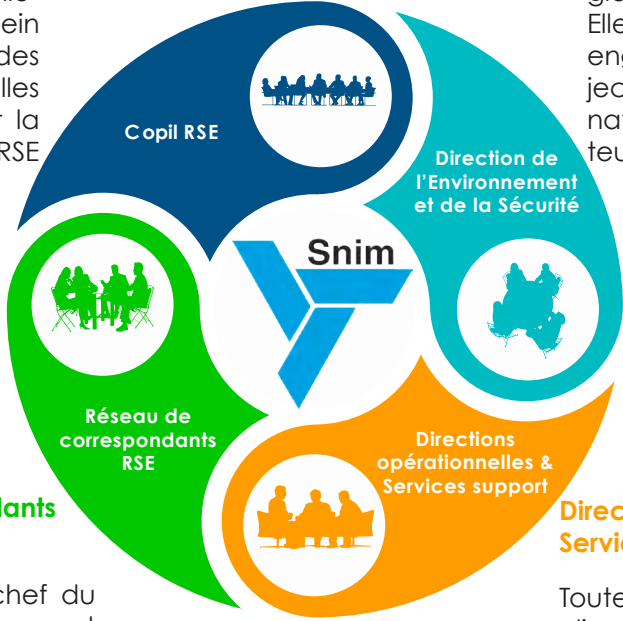
Focus sur la gouvernance de notre démarche de développement durable

Copil RSE

Présidé par l'Administrateur Directeur Général (ADG), le comité de pilotage compte en son sein plusieurs directeurs des structures opérationnelles et de support. Il définit la stratégie et la politique RSE de l'entreprise

Direction de l'Environnement et de la Sécurité

La DES assure le pilotage global de la démarche. Elle traduit les différents engagements RSE en objectifs et assure la coordination entre tous les acteurs.



Réseau de correspondants RSE

Il est présidé par le chef du département Environnement qui en assure l'animation. Le réseau des correspondants RSE se charge de l'opérationnalisation de la politique RSE de l'entreprise, au niveau de chaque direction.

Directions opérationnelles & Services support

Toutes les directions déclinent la politique RSE de la SNIM en objectifs puis en actions qu'elles vont mettre en oeuvre. Les directions communiquent les informations au réseau des correspondants RSE

A. Impacts économiques

Valeur économique directe générée :

En 2024, la SNIM a généré un chiffre d'affaires de 45,673 milliards MRU (1,152 milliard USD), reflétant son rôle majeur dans l'économie nationale malgré une baisse liée à la chute des prix du minerai de fer. La contribution de la SNIM au PIB mauritanien s'est maintenue à 6%.

Initiatives pour maximiser les résultats économiques :

Pour renforcer ses résultats économiques, la SNIM a poursuivi plusieurs initiatives stratégiques en 2024, notamment l'augmentation de ses capacités de production, la réduction de son empreinte carbone, le développement de technologies innovantes pour la décarbonation de la production de minerai de fer, ainsi que la recherche de partenariats alignés sur les nouvelles exigences des marchés dans un contexte de transition vers une économie bas carbone.

Contribution nationale et investissements locaux :

En 2024, la SNIM a joué un rôle clé dans l'économie nationale, représentant une part importante des exportations nationales et des recettes de l'État. Parallèlement, elle a investi 9,629 milliards MRU pour soutenir le développement économique local et favoriser la création d'emplois, renforçant ainsi son ancrage territorial et son impact socio-économique.



B. Les filiales de la SNIM, un levier de diversification et de croissance nationale

Considérée comme une locomotive majeure du développement économique en Mauritanie, la SNIM a joué un rôle déterminant dans la structuration du tissu industriel national. En effet, elle a progressivement donné naissance à un ensemble de filiales actives dans divers secteurs stratégiques, contribuant à la diversification de l'économie et à la création d'emplois qualifiés.

GPIM (Générale de la Promotion Immobilière), est une filiale de la SNIM spécialisée dans la gestion immobilière du patrimoine foncier et immobilier non industriel de la SNIM à Zouerate, Nouadhibou et Nouakchott. Elle assure la promotion immobilière, la gestion technique des bâtiments, et la fourniture de mobiliers urbains.

SOMASERT S.A (Société Mauritanienne de Services et de Tourisme) se spécialise dans le tourisme, offrant des services d'hébergement, de restauration et d'organisation de circuits touristiques.

GIP (Gestion des Installations Pétrolières) opère dans la réception, le stockage, le transport et la distribution d'hydrocarbures, ainsi que dans l'importation et la distribution de produits pétroliers.

M2E (Mauritanienne d'Eau et d'Electricité) se concentre sur la réalisation et la gestion des réseaux de distribution d'eau et d'électricité.

GMM (Granites et Marbres de Mauritanie) se spécialise dans l'exploitation des pierres ornementales, la transformation et la fabrication de produits en granite, ainsi que dans la production de ballast et de granulats pour la construction.

SAMIA (La Société Arabe des Industries Métallurgiques) se spécialise dans l'extraction et la vente du gypse ainsi que la production de plâtre

SAFA (Société Arabe du Fer et de l'Acier) est spécialisée dans la fabrication de pièces d'usure moulées en acier et en fonte pour divers équipements industriels.

ATTM SA (Société d'Assainissement, de Travaux, de Transport et de Maintenance / Société Anonyme) opère dans le domaine du BTP, couvrant la construction de bâtiments, de routes, de voies ferrées, de pistes et de voiries urbaines.

COMECA (Construction Mécanique de l'Atlantique) est le leader en Mauritanie dans divers domaines, notamment la fabrication de pièces mécaniques par usinage, la fabrication de pièces et d'ensembles mécano-soudés, la fourniture de projets de construction mécanique clés en main, l'ingénierie des structures, les grosses réparations techniques sur site client, et le rebobinage des moteurs BT/MT.

SAMMA (Société d'Accostage et de Manutention en Mauritanie) exerce dans la manutention portuaire.

Snim

C. Anti-Corruption

La SNIM accorde une importance capitale à la lutte contre la corruption dans l'ensemble de ses activités. À travers la mise en œuvre de mesures rigoureuses et une vigilance constante, l'entreprise s'efforce de maintenir des standards élevés de transparence et d'intégrité. Cette démarche s'inscrit dans une vision plus large de gouvernance responsable et éthique, indispensable pour préserver la confiance des parties prenantes.

En 2024, la SNIM a poursuivi la consolidation de son dispositif de prévention des risques de corruption. Aucun nouveau



processus n'a été évalué cette année, maintenant ainsi le taux d'évaluation à **25%**. Les cinq risques significatifs identifiés en 2023 ont néanmoins fait l'objet d'un suivi approfondi.

Le **taux d'auditeurs internes formés à l'éthique et à la lutte contre la corruption** reste à **0%**, mettant en évidence un besoin de renforcement des capacités internes sur ce volet.

Aucun **cas avéré de corruption** n'a été enregistré en 2024, et **aucune mesure disciplinaire ou procédure de renvoi** liée à des actes de corruption n'a été appliquée.

Par ailleurs, la performance du dispositif d'audit interne reste globalement stable :

	2022	2023	2024
Pourcentage des audits réalisés du programme annuel (%)	73	90	90
% des directions auditées	40	53	47
% des écarts traités dans les 12 mois	91%	73%	58%

D. Achats responsables

Dans le cadre de la structuration de sa démarche RSE, conformément à la norme ISO 26000, la SNIM poursuit son engagement à maîtriser et à réduire les risques environnementaux, sociaux et économiques associés à sa chaîne d'approvisionnement. Cet engagement se

traduit par la mise en œuvre d'un programme d'achats responsables fondé sur une politique dédiée, un code de conduite fournisseur et une procédure de surveillance extra-financière des partenaires stratégiques.

Lancée en 2022, l'évaluation des fournisseurs stratégiques vise à s'assurer que ces derniers adhèrent aux principes fondamentaux de respect de l'environnement, d'éthique et de responsabilité sociale. Cette dynamique a été pleinement consolidée en 2024. Tous les fournisseurs stratégiques de la SNIM ont signé le code de conduite, et les contrats incluent désormais des clauses précises portant sur les exigences en matière d'environnement, de conditions de travail et de respect des droits humains.

- Mettre en place un programme structuré de pilotage et d'amélioration continue de la performance en matière d'achats responsables, en tenant compte des enjeux spécifiques auxquels elle est confrontée ;
- Développer des partenariats durables avec des fournisseurs partageant les mêmes valeurs de responsabilité ;
- Intégrer les principes de responsabilité sociétale dans les processus de sélection et dans la gestion des relations fournisseurs ;

Résultats	Nombre de Frs	Pourcentage
BONNE	60	49%
ACCEPTABLE	46	37%
A SURVEILLER	17	14%
TOTAL	123	100%

Par ailleurs, l'ensemble des fournisseurs et sous-traitants stratégiques a été évalué en 2024 sur leurs performances RSE. Cette évaluation a porté notamment sur le respect des normes en matière de santé, d'hygiène et de sécurité, la prévention de la corruption, la conformité aux droits de l'homme et du travail, ainsi que la protection de l'environnement.

La SNIM s'engage pleinement à renforcer la dimension responsable de ses pratiques d'approvisionnement. À ce titre, elle s'attache à :

- Assurer une vigilance extra-financière tout au long de la chaîne de valeur ;
- Prendre en compte les enjeux environnementaux et sociaux dans l'ensemble des décisions d'approvisionnement ;
- Encourager, à conditions équivalentes, le recours à des fournisseurs locaux, dans une logique de soutien au tissu économique national.



Annexes

Annexe 1 : Contribution de la SNIM aux Objectifs de Développement Durable

ODD	Contributions de la SNIM
 Pas de pauvreté	- En 2024, la SNIM a poursuivi sa politique salariale en assurant des augmentations et en octroyant des gratifications sociales en faveur de ses collaborateurs. Un budget de 34,6 millions MRU a été consacré au développement local, couvrant des projets dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la culture et du sport. - La Société a également distribué des terrains et renforcé sa politique de logements sociaux.
 Faim Zéro	- En 2024, elle a distribué 238 150 m³ d'eau aux maraîchers et éleveurs à travers 21 forages opérationnels, favorisant ainsi l'agriculture et l'élevage dans le désert. - Des projets agricoles ont également été financés par la Fondation SNIM, notamment à Choum et F'derick, afin de renforcer la sécurité alimentaire et d'encourager le développement rural. 5 328 kits alimentaires ont été distribués pendant le mois de Ramadan aux familles vulnérables. - La SNIM a également octroyé une subvention de 10 723 146,93 MRU destinée à l'appui des denrées alimentaires.
 Bonne Santé et Bien-être	- La SNIM offre une couverture médicale quasi complète bénéficiant à près de 31 000 personnes, incluant les salariés, leurs familles et les retraités. - En 2024, un montant de 15,33 millions MRU a été investi dans la santé, aussi bien pour les collaborateurs que pour les communautés locales. - La Société dispose de deux polycliniques modernes et de 11 unités de santé au travail, renforcées par le recrutement de spécialistes (chirurgien, pédiatre, anesthésiste). - En 2024, la SNIM a également organisé 33 vacations médicales. - Un partenariat avec l'hôpital Cheikh Khalifa a permis d'améliorer la formation du personnel médical.
 Éducation de Qualité	- En 2024, la SNIM a investi 66,11 millions MRU dans l'éducation, représentant 57 % du budget de la Fondation. Ces fonds ont permis la construction et la réhabilitation d'écoles à Nouadhibou, Boulenoir, Jedida et Zouerate. - La SNIM a poursuivi ses actions de soutien à la scolarité et d'accompagnement éducatif, à travers l'organisation de cours de soutien scolaire au profit des enfants de salariés et des communautés locales. - Par ailleurs, 15 800 kits scolaires ont été distribués et 243 étudiants ont bénéficié d'aides financières. L'entreprise a également organisé des colonies de vacances et des programmes jeunesse visant à promouvoir l'excellence scolaire et le développement personnel.



Égalité entre les Sexes

- La SNIM a poursuivi ses efforts pour promouvoir l'égalité des genres. En 2024, 10 % des nouvelles recrues étaient des femmes, portant la part des femmes à 8,36 % de l'effectif total, en progression par rapport aux années précédentes.
- La SNIM veille à l'application du principe d'égalité salariale, garantissant à compétences égales un même salaire pour les femmes et les hommes conformément à la législation du travail.
- En outre, 1,25 % des postes de responsabilité sont désormais occupés par des femmes. La Société veille également à l'inclusion des personnes en situation de handicap, qui représentent 0,31 % de l'effectif.



Eau potable et Assainissement

- La SNIM a produit 4,97 millions de m³ d'eau en 2024, dont 49 % ont été destinés à des usages sociaux et 40 % à des besoins industriels. Elle a également recyclé 435 158 m³ d'eau afin de réduire son empreinte hydrique.
- Depuis 2022, 49 forages équipés de panneaux solaires ont été réalisés pour sécuriser l'approvisionnement en eau potable.



Énergie Propre et d'un Coût Abordable

- En 2024, la SNIM a produit 415 823 MWh d'énergie, couvrant ses besoins industriels et sociaux. Une nouvelle centrale solaire de 12 MW a été mise en service à Zouerate, tandis que la construction d'une centrale thermique de 30 MW a atteint 91 % d'avancement.
- 43,48 millions MRU ont été investis dans la distribution de kits solaires au profit des ménages isolés des localités du corridor ferroviaire.



Travail Décent et Croissance Économique

- En 2024, la SNIM employait 6649 collaborateurs. La Société a consacré un effort considérable à la formation, avec 2 813 salariés formés.



Industrie, Innovation et Infrastructure

- La SNIM a modernisé ses infrastructures stratégiques. Le port de Nouadhibou a bénéficié d'un dragage de son chenal, désormais profond de 18,3 mètres sur 25 km. L'entreprise s'est fixée pour objectif de transformer 45 % de son minerai localement d'ici 2045 (pellets, DRI, HBI). Elle a aussi renforcé la modernisation du chemin de fer reliant Zouerate à Nouadhibou.



Inégalités Réduites

- La SNIM a mis en place une gouvernance et des procédures dont le but est de garantir l'égalité des chances et réduire les inégalités de résultat, notamment en adoptant des politiques et pratiques non discriminatoires et en promouvant une gouvernance appropriée à cet égard.



Villes et Communautés Durables

- L'entreprise soutient les communes à travers la mise à disposition de véhicules et d'équipements d'assainissement.
- Elle a investi 91,91 millions MRU dans des infrastructures sportives et culturelles pour renforcer la cohésion sociale.



Consommation et Production Responsables

- La SNIM s'engage dans une gestion responsable des ressources. En 2024, elle a recyclé 1 260 m³ d'huiles usées, 59,5 tonnes de filtres souillés, 80,2 tonnes de ferrailles et 2 098 batteries. Les déchets médicaux sont entièrement traités dans ses polycliniques.



Mesures Relatives à la Lutte Contre les Changements Climatiques

- La SNIM a réduit ses émissions de gaz à effet de serre de 2,73 %. Une feuille de route de décarbonation a été élaborée, intégrant des actions concrètes de transition énergétique.
- La Société a noué un partenariat stratégique avec CWP Global pour développer l'hydrogène et le fer verts à travers le projet « AMAN ».



Vie Aquatique

- Surveillance et suivi continu : Maintenir des évaluations régulières tous les trois ans pour suivre l'évolution des écosystèmes aquatiques près du port de Nouadhibou, en s'assurant que les méthodes de surveillance sont robustes et bien documentées.
- Une étude environnementale a confirmé l'absence d'impacts majeurs liés aux activités minières.



Vie Terrestre

- L'entreprise participe à l'approvisionnement en eau des éleveurs afin de réduire la pression sur les écosystèmes naturels.



Paix, Justice et Institutions Efficaces

- La SNIM affirme son engagement en faveur de la transparence et de la bonne gouvernance. Elle demeure un acteur clé de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) et applique des pratiques conformes aux standards internationaux.
- Aucun cas de corruption n'a été signalé.
- L'entreprise entretient un dialogue social constructif, garantissant la liberté syndicale et favorisant la négociation collective.



Partenariats pour la Réalisation des Objectifs

- La SNIM développe des partenariats solides aux niveaux national et international. Elle collabore avec CWP Global dans le cadre du projet d'hydrogène vert « AMAN », avec l'hôpital Cheikh Khalifa pour renforcer l'offre de soins, et avec plusieurs ONG locales pour soutenir des initiatives sociales.
- La Fondation SNIM joue un rôle central en tant que catalyseur du développement local depuis 2007. De plus, l'entreprise coopère avec les wilayas et communes pour la mise en place d'infrastructures de base et de projets socio-économiques structurants.

Annexe 2 : L'indice de contenu GRI

GRI 2 GENERAL DISCLOSURE	Pages de 12 à 31
GRI 3 Material topics	Pages de 34 à 41
GRI 303	Pages de 46 à 49
GRI 304	Pages de 50 à 53
GRI 305-1 jusqu'à GRI 305-5	Pages de 54 à 57
GRI 305-7	Pages 58 et 59
GRI 306	Pages de 60 à 62
GRI 400	Page 64
GRI 401	Pages de 65 à 71
GRI 404	Pages 72 et 73
GRI 401	Page 74
GRI 403	Pages de 75 à 80
GRI 405	Pages 81 et 82
GRI 407 - GRI 408	Page 83
GRI 409	Page 84
GRI 403 - GRI 410	Page 85
GRI 413	Pages de 86 à 97
GRI 201	Pages de 98 à 101
GRI 205	Page 102
GRI 204 - GRI 414	Page 103